



2021 LIVRET FINANCIER

RÉSULTATS FINANCIERS



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC

Toute une banque pour vous

CRÉDIT DU MAROC : DES RÉSULTATS EN FORTE CROISSANCE

Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc s'est réuni le 24 février 2022, sous la présidence de Monsieur Ismail Fassi-Fihri, pour examiner l'activité et les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 par le Directoire.

I- DES PERFORMANCES FINANCIÈRES NOTABLES FAISANT RESSORTIR UN RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DE 627,4 MILLIONS DE DIRHAMS

UNE CROISSANCE SOUTENUE DES CRÉDITS – ENCOURS CRÉDITS +5,0 %

Au cours de l'exercice 2021, Crédit du Maroc a poursuivi sa mobilisation pour accompagner la reprise de l'économie marocaine avec des emplois clientèle qui s'apprécient de 5,0 % à 46 079 millions de dirhams.

Les crédits aux particuliers affichent une progression de 4,9 % à 19 268 millions de dirhams grâce à une bonne dynamique de la production qui se hisse à 4 288 millions de dirhams en 2021.

Sur le marché des entreprises, Crédit du Maroc enregistre une performance favorable sur les crédits court terme avec une croissance de 5,9 %. Pour leur part, les crédits à l'équipement et le crédit-bail clôturent l'année 2021 sur des baisses respectives de 1,1 % et 2,5 % dans un contexte économique marqué par le ralentissement de l'investissement.

UNE DYNAMIQUE FAVORABLE DE LA COLLECTE - ENCOURS RESSOURCES BILAN +3,9 %, RESSOURCES HORS BILAN +5,5 %

Crédit du Maroc affiche à fin décembre 2021 une progression des ressources bilan de 3,9 % à 46 239 millions de dirhams, profitant de l'orientation positive des ressources à vue en hausse de 7,0 % à 33 176 millions de dirhams. Les ressources d'épargne sont, quant à elles, quasiment stables (-0,1 %) à 9 896 millions de dirhams.

Pour leur part, les ressources hors bilan se renforcent de 5,5 % à 14 505 millions de dirhams, portées conjointement par l'évolution des OPCVM de 5,9 % et de l'assurance-vie de 4,7 %.

UNE REPRISE DE LA DYNAMIQUE DE L'ACTIVITÉ BANCASSURANCE BRANCHE NON VIE : PRIMES BANCASSURANCE NON VIE +0,8 %

La reprise de l'activité bancassurance s'est confirmée sur l'année 2021 avec des primes collectées en non vie qui s'établissent à 188 millions de dirhams, en hausse de 0,8 % par rapport à l'exercice 2020. Cette croissance découle notamment de la bonne tenue des branches assurance des emprunteurs (+3,7 %), dommage (+3,8 %) et prévoyance (+0,6 %).

UN PRODUIT NET BANCAIRE EN CROISSANCE CONTINUE - PNB CONSOLIDÉ +3,3 %

A fin décembre 2021, le produit net bancaire consolidé de Crédit du Maroc s'élève à 2 459,9 millions de dirhams, en hausse annuelle de 3,3 %. Il enregistre une accélération de 6,0 % au 4^{ème} trimestre 2021 comparativement à la même période de 2020.

La marge nette d'intérêt augmente de 5,1 % à 1 955,1 millions de dirhams profitant de la bonne tenue de l'activité commerciale combinée à une optimisation continue du coût des ressources.

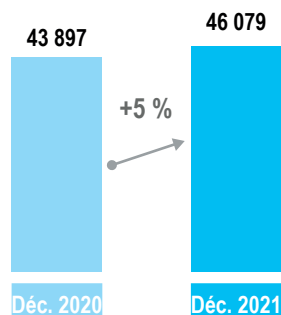
La marge sur commissions évolue, pour sa part, de 2,0 % à 393,3 millions de dirhams bénéficiant de la progression du taux d'équipement produit et de la bonne performance des métiers spécialisés.

Le résultat des opérations de marché est en retrait de 7,6 % à 209,1 millions de dirhams. Cette baisse, atténuée toutefois par un résultat de change en amélioration, est principalement liée à l'activité obligataire impactée par un contexte peu favorable aux marchés de taux.

Les filiales de Crédit du Maroc¹ affichent, quant à elles, un PNB global de 188,4 millions de dirhams en 2021, en amélioration de 6,3 % par rapport à 2020.

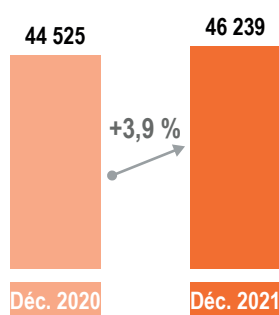
¹ CDM Assurances, CDM Leasing & Factoring, CDM Patrimoine, CDM International, CDM Capital et SIFIM.

ENCOURS CRÉDITS



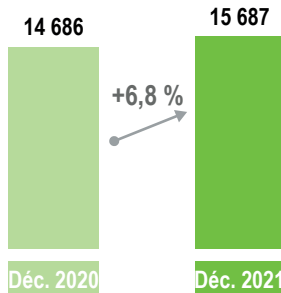
En millions de dirhams

ENCOURS RESSOURCES BILAN



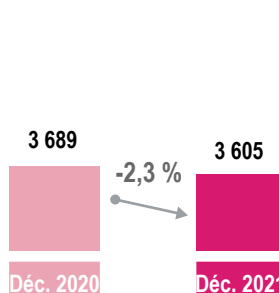
En millions de dirhams

CRÉDITS HABITAT



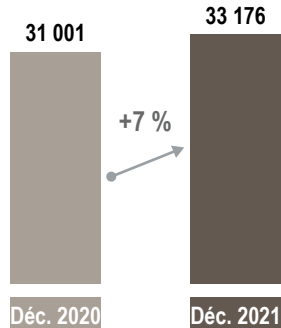
En millions de dirhams

CRÉDIT À LA CONSOMMATION



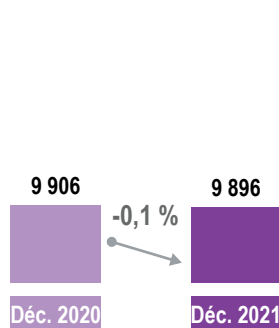
En millions de dirhams

RESSOURCES À VUE



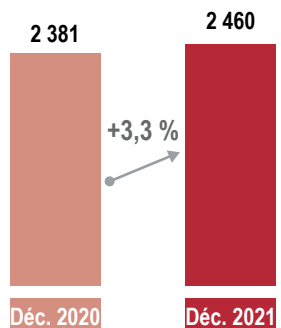
En millions de dirhams

RESSOURCES D'ÉPARGNE



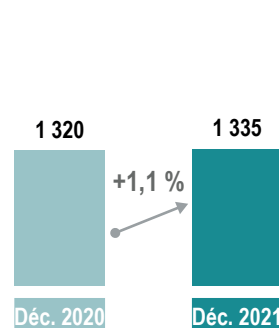
En millions de dirhams

PRODUIT NET BANCAIRE



En millions de dirhams

CHARGES D'EXPLOITATION



En millions de dirhams

UN RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION EN FORTE HAUSSE - RBE CONSOLIDÉ +6,0 %

Le résultat brut d'exploitation progresse de 6,0 % à 1 125,0 millions de dirhams grâce à la baisse de 1,1 % des charges générales d'exploitation. Retraitées du don consenti en 2020 au fonds spécial pour la gestion de la COVID-19, les charges d'exploitation sont en hausse de 8,1 % sous l'effet des amortissements (+18,9 %) reflétant l'accélération des investissements de la banque dans le cadre de son projet d'entreprise 'Tajdid 2022'. Crédit du Maroc a engagé sur l'année 2021 un montant total de 359 millions de dirhams d'investissements dont l'essentiel pour le développement des systèmes d'information. Le coefficient d'exploitation s'établit à 54,3 %, en amélioration annuelle de 116 points de base.

UN COÛT DU RISQUE EN NETTE AMÉLIORATION – COÛT DU RISQUE -91,2 %, TAUX DE COUVERTURE 91,4 %

Crédit du Maroc affiche un coût du risque consolidé de 63,5 millions de dirhams, en diminution significative de 91,2 % par rapport à l'année 2020 tout en maintenant sa politique prudente de provisionnement. En effet, le coût du risque a bénéficié d'un effet exceptionnel de reprise sur un dossier important et des efforts d'anticipation des impacts de la crise sanitaire entrepris en 2020.

Le taux de coût du risque annualisé ressort à 20 points de base, en baisse de 144 points de base par rapport à 2020. Le taux de couverture global s'établit à 91,4 % à fin 2021. Confirmant la solidité de son bilan, Crédit du Maroc enregistre en 2021 un recul de 7,7% à 3 802 millions de dirhams de ses créances en souffrance, ramenant ainsi le taux des créances douteuses et litigieuses à 8,3%.

UNE CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE EN HAUSSE SENSIBLE - RÉSULTAT NET PART DU GROUPE : 627,4 MILLIONS DE DIRHAMS

Le résultat net part du groupe Crédit du Maroc ressort à 627,4 millions de dirhams, en hausse de 229,7 % par rapport à l'année 2020 bénéficiant ainsi d'une bonne dynamique commerciale et d'une amélioration du coût du risque.

DES FONDAMENTAUX FINANCIERS SAINS - RATIO DE SOLVABILITÉ 15,47 %, LIQUIDITY COVERAGE RATIO (LCR) 160,8 %

Au titre de l'année 2021, les fonds propres consolidés du groupe Crédit du Maroc se situent à 6 782 millions de dirhams. Le ratio de solvabilité global ressort à 15,47 %, le ratio Core Tier 1 à 12,66 % et le ratio de liquidité LCR à 160,8 %, reflétant la solidité financière de Crédit du Maroc.

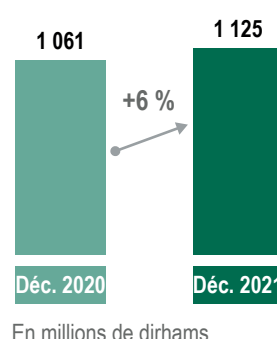
L'endettement de Crédit du Maroc ressort à 1 492,8 millions de dirhams, en recul de 27,9 % par rapport à l'exercice 2020 du fait, essentiellement, du remboursement d'une dette subordonnée pour un montant de 500 millions de dirhams.

II- RESULTAT DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES SOLIDES

CRÉDIT DU MAROC ACCÉLÈRE SON DÉVELOPPEMENT SOUS L'ÉGIDE DE SON PROJET D'ENTREPRISE 'TAJDID 2022'

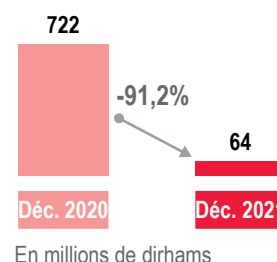
Crédit du Maroc accélère sa transformation au service de la satisfaction de ses clients. Dans le cadre du Pilier Client de son projet d'entreprise 'Tajdid 2022', Crédit du Maroc a mis en œuvre une série d'optimisations dont l'amélioration des délais d'accord et de déblocage des crédits, la diversification des solutions d'épargne et l'enrichissement des solutions e-m banking offrant davantage de fonctionnalités et d'autonomie aux clients. La banque a également renforcé le financement et l'accompagnement des entreprises notamment les jeunes porteurs de projet dans le cadre du programme national intégré Intelaka au travers de conventions de partenariat avec des acteurs clés tels que l'ANAPEC ou le Centre Régional d'Investissement de la région de Fès Meknès.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION



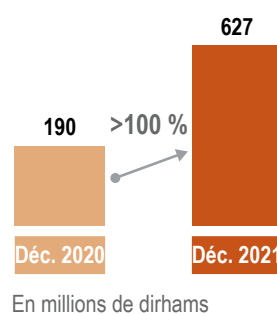
En millions de dirhams

COÛT DU RISQUE



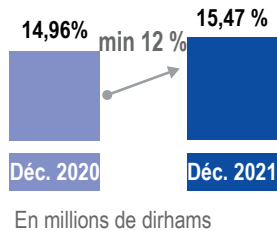
En millions de dirhams

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



En millions de dirhams

RATIO DE SOLVABILITÉ



En millions de dirhams

Plaçant le collaborateur au cœur de son projet d'entreprise 'Tajdid 2022' au travers du Pilier Humain, Crédit du Maroc a renforcé le développement des compétences de ses collaborateurs par le lancement de formations diplômantes et certifiantes en partenariat avec des universités et écoles de renom, telles que l'Université Internationale de Rabat et l'Ecole Centrale de Casablanca. La banque a également amélioré l'expérience collaborateur grâce à la digitalisation de plusieurs services internes et a lancé le déploiement d'un nouveau modèle managérial dotant les collaborateurs de plus d'autonomie et de responsabilité. Dans le cadre de son Pilier Sociétal, la banque confirme son engagement de banque citoyenne et responsable en déployant, au profit de ses clients, une offre de conseil et d'accompagnement de la transition énergétique qui couvre le financement de projets d'énergies propres, l'efficacité énergétique ainsi que la protection de l'environnement.

En parallèle, Crédit du Maroc s'inscrit dans une démarche de prise en compte progressive des critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance en appréciant le niveau d'engagement de ses clients dans ces trois domaines.

La transformation de la banque s'est poursuivie en 2021 et a été marquée par des avancées majeures sur les quatre fondations du projet d'entreprise 'Tajdid 2022' :

- le projet du nouveau siège « Les Arènes », avec la préparation du déménagement prévu à partir de juin 2022 ;
- le projet du nouveau Core Banking System avec un avancement conforme au planning établi et le démarrage de plusieurs chantiers structurants ;

- le nouveau modèle de distribution avec l'initiation de l'optimisation du maillage territorial, la création d'agences nouvelle génération, l'évolution des métiers du réseau visant l'excellence relationnelle et managériale et l'optimisation de processus majeurs ;
- le programme de transformation digitale avec l'enrichissement et la sécurisation de l'offre de banque à distance qui couvre les deux canaux : web et mobile.

III-...PERMETTANT UNE PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES EN LIGNE AVEC LES ATTENTES DU MARCHE FINANCIER

COMPTES SOCIAUX

Au niveau des comptes sociaux de Crédit du Maroc, le produit net bancaire se situe à 2 329,0 millions de dirhams, en hausse de 3,7 % par rapport à l'année 2020. Le résultat brut d'exploitation augmente de 2,0 % à 1 063,7 millions de dirhams. Il intègre des charges générales d'exploitation de 1 297,1 millions de dirhams, en progression de 5,9 %. Bénéficiant d'un coût du risque de 18,9 millions de dirhams, en baisse significative de 614,5 millions de dirhams, le résultat net s'élève à 687,4 millions de dirhams, contre 99,0 millions de dirhams à fin 2020.

PROPOSITION DE DIVIDENDES

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende unitaire de 25,90 dirhams contre 4,55 dirhams au titre de l'exercice 2020. À ce niveau, le taux de distribution s'établit à 41 %.

IV-...AVEC DES PERSPECTIVES DE CROISSANCE PROMETTEUSES

2022 sera une année d'accélération du projet d'entreprise afin de répondre aux attentes des clients et des collaborateurs autour des priorités que sont la poursuite de la réalisation des quatre fondations pour la transformation de la banque, l'accélération du Projet Client dans les domaines de l'excellence relationnelle et de l'amélioration des parcours client, le renforcement du Projet Humain autour du nouveau modèle managérial et un engagement encore plus fort sur le Projet Sociétal en cohérence avec la stratégie du Royaume en termes de transition énergétique.

Le Président et les membres du Conseil de Surveillance félicitent le Directoire et l'ensemble des équipes de Crédit du Maroc pour les résultats de l'exercice, pour leur engagement ainsi que leur mobilisation dans un contexte inédit.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE AU 31 DÉCEMBRE 2021 :

- Le Crédit du Maroc soutient l'Orchestre Philharmonique du Maroc et affirme son engagement citoyen pour le développement de l'art et de la culture dans le Royaume.
- Crédit du Maroc signe une convention de partenariat avec l'ANAPEC pour accompagner et appuyer la création d'entreprises au Maroc.
- Crédit du Maroc lance son projet de refonte du système d'information et choisit Temenos pour l'accompagner dans cette transformation.
- Crédit du Maroc - Les Résultats Financiers de l'année 2020.
- La Fondation Crédit du Maroc soutient 'Sports Entrepreneurship Hackathon', une compétition de 72 heures autour d'idées et de projets sportifs innovants, dans le cadre du premier sommet.
- Romuald Le Masson est nommé Directeur Général Adjoint en charge du Réseau Crédit du Maroc.
- Crédit du Maroc finance une centrale éolienne dans la région de Oualidia pour le compte du groupe InnoVent.
- Crédit du Maroc renforce son lien avec le monde universitaire et signe une convention de partenariat avec l'Ecole Centrale Casablanca (ECC).
- Crédit du Maroc signe une convention de partenariat avec l'Université Internationale de Rabat (UIR).
- Partenariat Crédit du Maroc - Institut Français du Maroc. La banque soutient la 2^{ème} édition de l'appel à projet dédié à la création et la production du spectacle vivant.
- « My Campus », l'application de Mobile Learning de Credit du Maroc remporte le prix coup de coeur du jury aux Mobile Learning Awards 2021.
- Entrepreneuriat sociétal, social et environnemental.
La 3^{ème} édition du prix « Start Your Project with Fondation Crédit du Maroc & Bidaya » connaît un véritable essor.

Contact Presse - Communication financière : Mouna Benrhanem - mouna.benrhanem@ca-cdm.ma

Site web : www.creditdumaroc.ma - Centre de Relation Clients : 3232

Lien pour télécharger le livret financier : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_financier_annuel_2021.pdf

مصرف المغرب : نتائج في نمو متزايد

قام مجلس الرقابة لمصرف المغرب، برئاسة السيد إسماعيل فاسي فهري خلال جلسته المنعقدة في 24 فبراير 2022، باستعراض النشاط وفحص الحسابات التي حصرها مجلس الإدارة الجماعية في 31 دجنبر 2021.

I- إنجازات مالية ملحوظة تدر ناتجا صافيا لحصة المجموعة يصل إلى 627,4 مليون درهم

هو مطرد للقروض - جاريات الاعتمادات + 0,5 %

خلال سنة 2021، واصل مصرف المغرب تعبئته لمواكبة الانتعاش الاقتصادي المغربي بتوظيفات الزبناء التي ارتفعت بنسبة 5,0 % لتصل إلى 46 079 مليون درهم.

عرفت القروض الممنوحة للخواص تزايدا بنسبة 4,9 % لتصل إلى 19 268 مليون درهم بفضل دينامية الإنتاج الجيدة التي ارتفعت إلى 4 288 مليون درهم خلال 2021.

وفي سوق المقاولات، سجل مصرف المغرب أداءً إيجابياً في مجال القروض قصيرة الأجل بارتفاع بلغ 5,9 %، ومن جانبها، أغلقت قروض التجهيز وقروض الإيجار عام 2021 مسجلة انخفاضاً بنسبة 1,1 % و 2,5 % على التوالي في سياق اقتصادي خيم عليه تباطؤ الاستثمار.

دينامية إيجابية في مجال التحصيل - جاريات موارد الحصيلة + 3,9 %، موارد خارج الحصيلة + 5,5 %

شهد مصرف المغرب تقدم موارد الحصيلة بنسبة 3,9 % بمبلغ 46 239 مليون درهم إلى غاية متم دجنبر 2021، مستفيداً من المنحى الإيجابي للموارد، بارتفاع نسبته 7,0 % بمبلغ 33 176 مليون درهم. فيما ظلت موارد الادخار مستقرة تقريباً (- 0,1 %) عند 9 896 مليون درهم.

وعرفت الموارد خارج الحصيلة من جهتها نمواً بنسبة 5,5 % لتصل إلى مبلغ 14 505 مليون درهم، مدفوعة بتطور هيئات التوظيف الجماعي للقيم المنقولة بنسبة 5,9 % وبالتأمين على الحياة بنسبة 4,7 %.

انتعاش دينامية نشاط التأمين البنكي فرع غير الحياة - أقساط التأمين البنكي على غير الحياة + 0,8 %

تم تأكيد استئناف نشاط بنك التأمين خلال سنة 2021، حيث بلغت الأقساط التي تم تحصيلها عن غير الحياة إلى 188 مليون درهم، أي بزيادة نسبتها 0,8 % مقارنة بسنة 2020. وكان هذا الارتفاع راجعاً في الأساس إلى الأداء الجيد لفروع تأمين المقترضين (+ 3,7 %)، والتأمين على الأضرار (+ 3,8 %)، والتأمين على الرعاية (+ 0,6 %).

ناتج صافي بنكي في نمو مستمر - الناتج الصافي البنكي الموطد + 3,3 %

في نهاية سنة 2021، ارتفع الناتج الصافي البنكي الموطد لمصرف المغرب إلى 2 459,9 مليون درهم، أي بزيادة سنوية نسبتها 3,3 %. وقد سجل تسارعا بنسبة 6,0 % في الربع الأخير من سنة 2021 مقارنة بنفس الفترة من سنة 2020.

ارتفع هامش الفائدة الصافي بنسبة 5,1 % ليصل إلى مبلغ 1 955,1 مليون درهم، مستفيداً من الأداء الجيد للنشاط التجاري مقترنا باستمرار تحقيق المستوى الأمثل لتكلفة الموارد.

وشهد الهامش على العمولات من جهته تطوراً بنسبة 2,0 % ليبلغ 393,3 مليون درهم مستفيداً من تقدم نسبة تجهيز المنتوجات والأداء الجيد للمهن المتخصصة.

تراجعت حصة عمليات السوق بنسبة 7,6 % لتصل إلى 209,1 مليون درهم. ويرتبط هذا التراجع، الذي خفف من وطأته تحسن حصة الصرف، أساساً بالنشاط الاعتمادي المتأثر بالسياق غير الملائم لأسواق الأسعار.

وقد سجلت الشركات التابعة لمجموعة مصرف المغرب¹ ناتجا صافيا بنكيا إجماليا قدره 188,4 مليون درهم خلال سنة 2021، وهو ما يمثل تحسناً بنسبة 6,3 % مقارنة بسنة 2020.

الارتفاع القوي للنتيجة الإجمالية للاستغلال - النتيجة الإجمالية للاستغلال الموطدة + 6,0 %

ارتفعت النتيجة الإجمالية للاستغلال بنسبة 6,0 % مسجلة مبلغ قدره 1 125,0 مليون درهم، بفضل انخفاض التحويلات العامة للاستغلال بنسبة 1,1 %. بعد إعادة معالجتها في إطار المساهمة في الصندوق الخاص بتدبير جائحة كوفيد-19

خلال سنة 2020، ارتفعت تحويلات الاستغلال بنسبة 8,1 % بسبب الاستهلاكات (+ 18,9 %) مما يعكس تسارع استثمارات البنك في إطار مشروع «تجديد 2022».

رصد مصرف المغرب خلال سنة 2021 مبلغاً مجموعاً 359 مليون درهم للاستثمارات، تم تخصيص معظمه لتطوير نظم المعلومات.

وبلغ معامل الاستغلال 54,3 % مسجلاً بذلك تحسناً سنوياً وصل إلى 116 نقطة أساس.

تكلفة المخاطر في تحسن واضح - تكلفة المخاطر 91,2 % - معدل التغطية 91,4 %

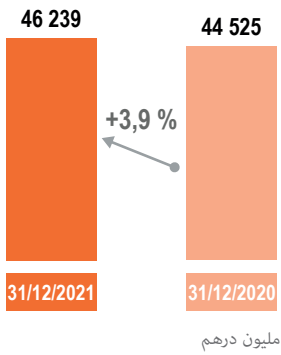
سجل مصرف المغرب تكلفة المخاطر الموطدة بمبلغ 63,5 مليون درهم، وهو انخفاض كبير بنسبة 91,2 % مقارنة بسنة 2020، في حين حافظ على سياسته الحذرة في مجال التوريد. وقد استفادت تكلفة المخاطر من الأثر الاستثنائي للانتعاش في

إطار ملف مهم وجهود استباقية لآثار الأزمة الصحية المتخذة سنة 2020.

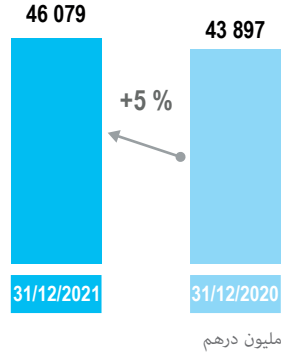
وتصل تكلفة المخاطر السنوية إلى 20 نقطة أساس، أي بانخفاض 144 نقطة أساس عن سنة 2020. واستقر معدل التغطية الإجمالي في نسبة 91,4 % في نهاية سنة 2021.

¹ تأمينات مصرف المغرب، ليزينغ فاكورينغ مصرف المغرب، بترموان مصرف المغرب، إنتنسيونال مصرف المغرب، كاباطل مصرف المغرب، سيفيم

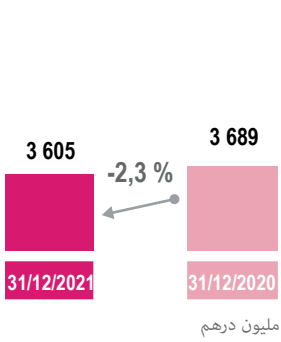
جاريات الموارد



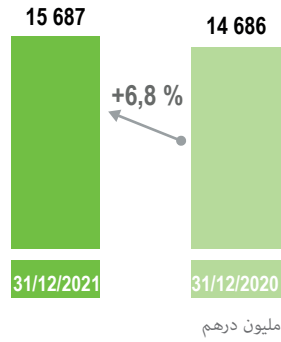
جاريات الاعتمادات



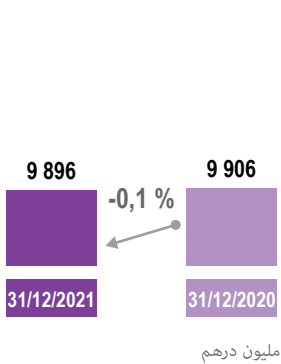
قروض للاستهلاك



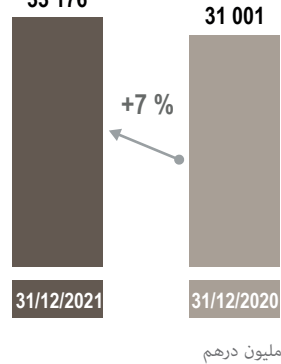
قروض للسكن



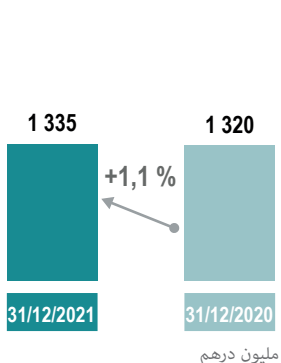
موارد الادخار



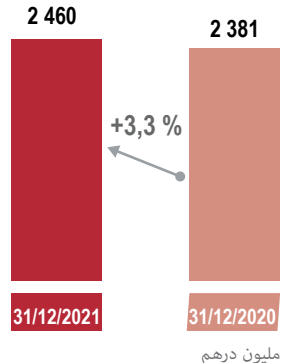
موارد تحت الطلب



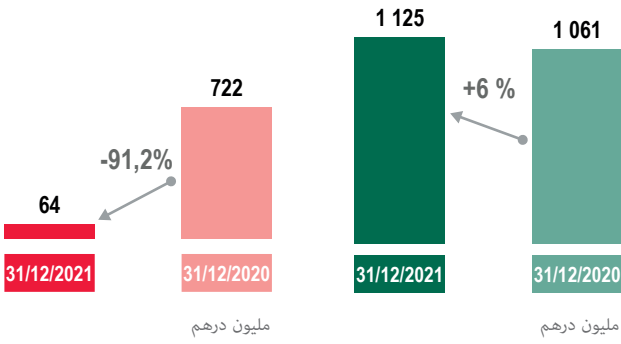
تحويلات الاستغلال



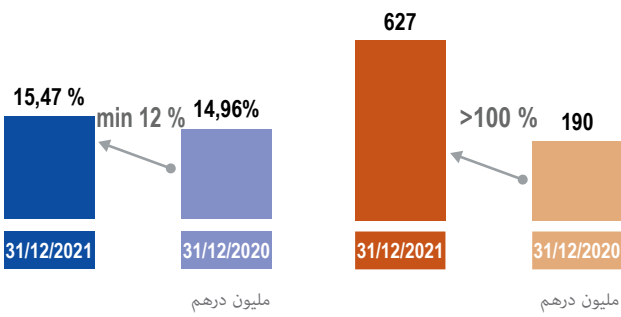
الناتج الصافي البنكي



النتيجة الإجمالية للاستغلال كلفة المخاطر



النسبة المئوية للصافي المجموعة



لائحة البلاغات الصحافية في 31 دجنبر 2021 :

- يدعم مصرف المغرب أوركسترا فيلهارمونيك المغرب OPM ويؤكد التزامه المدني بتطوير الفن والثقافة في المملكة.
- بنك المغرب يوقع اتفاقية شراكة مع أنابك ANAPEC لمراقبة ودعم إنشاء الشركات في المغرب.
- أطلق مصرف المغرب مشروعه لإصلاح نظام المعلومات واختار تمينوس Temenos لدعمه في هذا التحول.
- مصرف المغرب - النتائج الموطدة بتاريخ 31 دجنبر 2020.
- يدعم مصرف المغرب «Sports Entrepreneurship Hackathon» مسابقة تدوم 72 ساعة وتدور حول أفكار ومشاريع رياضية مبدعة، كجزء من القمة الأولى.
- تم تعيين روموالد لو ماسون Romuald Le Masson نائبا للمدير العام المسؤول عن شبكة مصرف المغرب.
- يمول مصرف المغرب محطة طاقة الرياح بمنطقة الوليدية لحساب مجموعة InnoVent.
- يقوي مصرف المغرب روابطه مع العالم الأكاديمي ويوقع اتفاقية شراكة مع المدرسة المركزية بالدار البيضاء (ECC).
- وقع مصرف المغرب اتفاقية شراكة مع الجامعة الدولية للرباط (UIR).
- شراكة مصرف المغرب - المعهد الفرنسي للمغرب. يدعم مصرف المغرب النسخة الثانية من الدعوة لتقديم المشاريع المخصصة لإنشاء وإنتاج الفنون التمثيلية.
- فاز برنامج تطبيق التعلم المتنقل «My Campus» لمصرف المغرب بالجائزة Coup de Coeur du Jury في حفل Mobile Learning Awards 2021.

ريادة الأعمال المجتمعية والاجتماعية والبيئية.

تشهد النسخة الثالثة من جائزة « Start Your Project with Fondation Crédit du Maroc & Bidaya » تطورا ملموسا.

الاتصال الصحافي - الإعلام المالي - منى بنغانم - mouna.benrhanem@ca-cdm.ma
موقع الأنترنت ويب: www.creditdumaroc.ma - مركز العلاقات مع الزبناء: 3232

اكتشفوا كل الإصدارات المالية عبر الرابط التالي :

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_financier_annuel_2021.pdf

سجل مصرف المغرب، الذي أكد قوة حصيلته، تراجعاً بنسبة 7,7% أي مبلغ 3 802 مليون درهم في قروضها غير المسددة سنة 2021، الشيء الذي أدى إلى رفع معدل القروض المشكوك فيها والمتنازع عليها إلى 8,3%.

قدرة ربحية في ارتفاع ملحوظ - الناتج الصافي لحصة المجموعة 627,4 مليون درهم

بلغ الناتج الصافي لحصة مجموعة مصرف المغرب 627,4 مليون درهم، بارتفاع قدره 229,7% مقارنة بسنة 2020، حيث استفاد من الدينامية التجارية الجيدة ومن تحسين تكلفة المخاطر.

هياكل مالية صلبة - نسبة الملاءة تصل إلى 15,47%، نسبة تغطية السيولة تصل إلى 160,8%.

بلغت الرساميل الخاصة الموطدة لمجموعة مصرف المغرب سنة 2021 ما قدره 6 782 مليون درهم. وحققت الملاءة الإجمالية نسبة 15,47%، وبلغ المستوى الأساسي نسبة 12,66%، ونسبة السيولة 160,8%، وهو ما يعكس الصلابة المالية لمصرف المغرب.

بلغت مديونية مصرف المغرب 1 492,8 مليون درهم، بتراجع 27,9% مقارنة بسنة 2020، ويعزى ذلك أساساً إلى تسديد دين مشروط بمبلغ قدره 500 مليون درهم.

II- توجهات استراتيجية صلبة ذات نتيجة

يواصل مصرف المغرب تعجيل تطوره في إطار مشروع مقابله «تجديد 2022»

يعجل مصرف المغرب تحوله في خدمة رضا زبائنه.

في إطار دعامة الزبون ضمن مشروع مقابله «تجديد 2022»، نفذ مصرف المغرب سلسلة من العمليات المثلثية، بما في ذلك تحسين آجال الاتفاقات والإفراج عن القروض، وتنويع حلول الادخار، وإثراء الحلول البنكية الإلكترونية التي تتيح مزيداً من الوظائف والاستقلالية للزبناء.

وقام البنك أيضاً بتعزيز تمويل المقاولات ودعمها، لاسيما الشباب حاملي المشاريع، في إطار البرنامج الوطني المندمج «انطلاقة» وذلك من خلال عقد اتفاقيات شراكة مع الجهات الفاعلة الرئيسية مثل الوكالة الوطنية لإنعاش التشغيل والكفاءات أو المركز الجهوي للاستثمار فاس-مكناس.

قام مصرف المغرب، الذي يضع الموظف في صلب مشروع مقابله «تجديد 2022» من خلال الدعامة البشرية، بتعزيز تنمية مهارات موظفيه وذلك بإطلاق دورات تكوينية تتوج بنيل دبلومات وشهادات بشراكة مع جامعات ومدارس مرموقة، من قبيل الجامعة الدولية للرباط والمدرسة المركزية للدار البيضاء. كما قام البنك بتحسين تجربة الموظفين من خلال رقمنة العديد من الخدمات الداخلية وشرع في نشر نموذج تسييري جديد يمنح الموظفين مزيداً من الاستقلالية والمسؤولية.

ويؤكد البنك التزامه، في إطار الدعامة المجتمعية، بوصفه بنكاً مواطناً ومسؤولاً عن طريق نشر عرض الاستشارة والدعم في مجال الانتقال الطاقوي لفائدة زبائنه، من خلال تمويل مشاريع الطاقات النظيفة والنجاعة الطاقوية وكذا حماية البيئة.

وبالموازاة مع ذلك، انخرط مصرف المغرب في نهج تدريجي يأخذ في الاعتبار المعايير غير المالية البيئية والاجتماعية والإدارية من خلال تقييم مستوى التزام زبائنه بالمواضيع البيئية والمجتمعية والإدارية.

هذا وقد استمر تحول البنك سنة 2021 وتميز بتقدمات كبيرة على مستوى المؤسسات الأربعة لمشروع مقابله «تجديد 2022»:

• مشروع المقر الجديد Les Arènes مع الاستعداد للانتقال المرتقب ابتداء من يونيو 2022؛

• مشروع النظام البنكي الأساسي الجديد مع إحراز تقدم في الجدول الزمني المحدد وانطلاق العديد من المشاريع الهيكلية؛

• نموذج التوزيع الجديد مع الشروع في تحسين الشبكة الزبانية، وإنشاء وكالات جديدة، وتطوير أعمال الشبكات الرامية إلى التميز في مجال ربط العلاقات والإدارة وتحسين العمليات الرئيسية؛

• برنامج التحول الرقمي مع إثراء وتأمين عرض البنك عن بعد الذي يغطي قناتي الويب والمحمول

III-...يمكن من اقتراح لتوزيع الربح الإلكترونية في تناسق مع انتظارات السوق المالي:

الحسابات الشركة

على مستوى الحسابات الشركة لمصرف المغرب، بلغ الناتج الصافي 2 329,0 مليون درهم، بزيادة نسبتها 3,7% مقارنة بسنة 2020. وزاد الناتج الإجمالي للاستغلال بنسبة 2,0% إلى مبلغ 1 063,7 مليون درهم. ويشمل التحملات العامة للاستغلال البالغة 1 297,1 مليون درهم، بزيادة نسبتها بـ 5,9%.

وقد ارتفع الناتج الصافي إلى 687,4 مليون درهم، مقابل 99,0 مليون درهم في نهاية سنة 2020 وذلك من خلال استفادته من تكلفة المخاطر البالغة 18,9 مليون درهم، والتي عرفت انخفاضا كبيرا قدره 614,5 مليون درهم.

اقتراح الربحية

سيقترح مجلس الإدارة الجماعية في الجمع العام توزيع ربيحة موحدة بمبلغ 25,90 درهما مقابل 4,55 درهم برسم سنة 2020. وبهذا الصدد، فقد استقر معدل التوزيع بنسبة 41%.

IV -...في إطار آفاق نمو واعد

ستكون سنة 2022، سنة لتسريع مشروع المقابله من أجل تلبية توقعات الزبناء والموظفين حول الأولويات التي تتمثل في مواصلة تحقيق الركائز الأربعة لتحويل البنك، تسريع مشروع الزبناء في مجال التميز العلائقي وتحسين مسار الزبون، وتعزيز المشروع البشري حول النموذج الإداري الجديد، وتقوية الالتزام بالمشروع الاجتماعي تماشياً مع استراتيجية المملكة في مجال الانتقال الطاقوي.

يود كل من الرئيس وأعضاء مجلس الرقابة أن يهنؤوا مجلس الإدارة الجماعية وجميع فرق مصرف المغرب على النتائج المالية وعلى التزامهم وتعبثهم في سياق فريد واستثنائي على العديد من الواجهات.

NORMES APPLICABLES ET COMPARABILITÉ

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1^{er} janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « *First Time Adoption of International Financial Reporting Standards* » et par les autres normes du référentiel IFRS.

Les états financiers du Groupe Crédit du Maroc depuis l'arrêté du 31 décembre 2009 sont établis selon le référentiel IFRS.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 DÉCEMBRE 2021.

FORMAT DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le groupe Crédit du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés dans les dispositions du chapitre 4 du plan comptable des établissements de crédits.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

UTILISATION DE JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des états financiers exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par de nombreux facteurs, notamment :

- Les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- Les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- Les modifications de la réglementation ou de la législation.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Les instruments financiers évalués à la juste valeur ;
- Les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ;
- Les dépréciations d'instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;
- Les provisions ;
- Les actifs d'impôts différés.

Les modalités de recours à des jugements ou à des estimations sont précisées dans les paragraphes concernés ci-après.

INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS9, IAS32 ET 39)

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Définitions

La norme IAS 32 définit un instrument financier comme tout contrat qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une

autre entité, c'est-à-dire tout contrat représentant les droits ou obligations contractuels de recevoir ou de payer des liquidités ou d'autres actifs financiers.

Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un sous-jacent, qui requièrent un investissement initial faible ou nul, et dont le règlement intervient à une date future.

Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers selon les dispositions de la norme IFRS 9.

La norme IFRS 9 définit les principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

Il est toutefois précisé que Crédit du Maroc utilise l'option de ne pas appliquer le modèle général de couverture d'IFRS 9. L'ensemble des relations de couverture reste en conséquence dans le champ d'IAS 39 en attendant les futures dispositions relatives à la macro-couverture.

Conventions d'évaluation des actifs et passifs financiers

■ Évaluation initiale

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La juste valeur telle que définie par IFRS 13 correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

■ Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

Actifs financiers

■ Classement et évaluation des actifs financiers

Les actifs financiers non dérivés (instruments de dette ou de capitaux propres) sont classés au bilan dans des catégories comptables qui déterminent leur traitement comptable et leur mode d'évaluation ultérieure. Ces actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- actifs financiers au coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette ;
- d'instruments de capitaux propres.

► Instruments de dette

Le classement et l'évaluation d'un instrument de dette dépend de deux critères réunis : le modèle de gestion et l'analyse des caractéristiques contractuelles sauf utilisation de l'option à la juste valeur.

- Les trois modèles de gestion :

Le modèle de gestion est représentatif de la stratégie que suit le management pour la gestion de ses actifs financiers, dans l'atteinte de ses objectifs. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

On distingue trois modèles de gestion :

- Le **modèle de pure collecte** dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie des actifs ; ce modèle n'implique pas systématiquement de détenir la totalité des actifs jusqu'à leur échéance contractuelle ; toutefois, les ventes d'actifs sont strictement encadrées.
- Le **modèle mixte** dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie sur la durée de vie et de céder les actifs ; dans ce modèle, la vente d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie sont toutes les deux essentielles ; et
- Le **modèle de pure cession** dont l'objectif principal est de céder les actifs.

Il concerne notamment les portefeuilles dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie via les cessions, les portefeuilles dont la performance est appréciée sur la base de sa juste valeur, les portefeuilles d'actifs financiers détenus à des fins de transaction.

- Les caractéristiques contractuelles (test «*Solely Payments of Principal & Interests*» ou test «SPPI») :

Le test «SPPI» regroupe un ensemble de critères, examinés cumulativement, permettant d'établir si les flux de trésorerie contractuels respectent les caractéristiques d'un financement simple (remboursements de nominal et versements d'intérêts sur le nominal restant dû).

Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au test «SPPI» peut être présenté sous la forme du diagramme ci-après :

Instruments de dette		Modèles de gestion		
		Pure collecte	Mixte	Pure cession
Test SPPI	Satisfait	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfait	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

• Instruments de dette au coût amorti

Les instruments de dette sont évalués au coût amorti s'ils sont éligibles au modèle collecte et s'ils respectent le test «SPPI».

Ils sont enregistrés à la date de règlement- livraison et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

• Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables

Les instruments de dette sont évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables s'ils sont éligibles au modèle mixte et s'ils respectent le test «SPPI».

Ils sont enregistrés à la date de négociation et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

L'amortissement des éventuelles surcotes/décotes et des frais de transaction des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs financiers sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables en contrepartie du compte d'encours (hors intérêts courus comptabilisés en résultat selon la méthode du TIE).

En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat. Cette catégorie d'instruments financiers fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique «Provisionnement pour risque de crédit» (sans que cela n'affecte la juste valeur au bilan).

• Instruments de dette à la juste valeur par résultat

Les instruments de dette sont évalués en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- les instruments sont classés dans des portefeuilles constitués d'actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont l'objectif principal est la cession ;
- les instruments de dette qui ne respectent pas les critères du test « SPPI ». C'est notamment le cas des OPCVM ;
- les instruments financiers classés dans des portefeuilles pour lesquels l'entité choisit pour la valorisation à la juste valeur afin de réduire une différence de traitement comptable au compte de résultat. Dans ce cas, il s'agit d'un classement sur option à la juste valeur par résultat.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat) et coupons courus inclus.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit net bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

► Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont par défaut comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction.

• Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat). Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transaction sont enregistrés à la date de négociation. Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par résultat et non détenus à des fins de transaction sont enregistrés en date de règlement-livraison.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit Net Bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

• Instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sur option irrévocable)

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique dès la date de comptabilisation initiale. Ces titres sont enregistrés à la date de négociation.

La juste valeur initiale intègre les coûts de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres.

Cette option n'est pas retenue par le Groupe pour les instruments de capitaux propres.

Passifs financiers

■ Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- passifs financiers au coût amorti.

► Passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature

Les instruments financiers émis principalement en vue d'être rachetés à court terme, les instruments faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfice à court terme, et les dérivés sont évalués à la juste valeur par nature.

Les variations de juste valeur de ce portefeuille sont constatées en contrepartie du compte de résultat.

► Passifs financiers évalués au coût amorti

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivé) sont évalués au coût amorti.

Provisionnement pour risque de crédit

■ Champ d'application

Conformément à IFRS 9, le Groupe comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues (« *Expected Credit Losses* » ou « *ECL* ») sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables (prêts et créances, titres de dette) ;

- les engagements de financement qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les engagements de garantie relevant d'IFRS 9 et qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les créances locatives relevant de la norme IFRS16 ; et

Les instruments de capitaux propres (à la juste valeur par résultat ou à la juste valeur par capitaux propres non recyclables) ne sont pas concernés par les dispositions en matière de dépréciation.

Les instruments dérivés et les autres instruments en juste valeur par contrepartie résultat font l'objet d'un calcul de risque de contrepartie qui n'est pas visé par le modèle ECL.

• Risque de crédit et étapes de provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis du Groupe Crédit du Maroc.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (*Buckets*) :

- 1^{ère} étape (*Bucket 1*) : dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie...), l'entité comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois ;
- 2^{ème} étape (*Bucket 2*) : si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, l'entité comptabilise les pertes attendues à maturité ;
- 3^{ème} étape (*Bucket 3*) : dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, l'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en *bucket 3* ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en *bucket 2*, puis en *bucket 1* en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

- Définition du défaut

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est identique à celle utilisée en gestion. Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recouru à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

La définition de « défaut » est appliquée uniformément à tous les instruments financiers, à moins que des informations qui deviennent disponibles indiquent qu'une autre définition de « défaut » convient davantage à un instrument financier particulier.

Sur le périmètre «Grandes clientèles» : la contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après régularisation complète du retard constaté et des autres éléments déclencheurs du défaut (levée du défaut pour la société mère, levée d'une alerte ayant entraîné le défaut, etc.).

- La notion de perte de crédit attendue « ECL »

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

• Gouvernance et mesure des ECL

en place dans le cadre du dispositif Bâlois. La Direction des Risques du Crédit du Maroc est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours en cohérence avec les règles prudentielles de BAM.

Le Crédit du Maroc s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer

les paramètres IFRS 9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (*Point in Time*) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives (*Forward Looking*), alors que la vue prudentielle s'analyse à travers le cycle (*Through The Cycle*) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (*Downturn*) pour la perte en cas de défaut.

Les modalités de calcul de l'ECL sont à apprécier en fonction des typologies de produits : instruments financiers et instruments hors bilan.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au TIE déterminé lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Les paramètres IFRS 9 sont mesurés et mis à jour selon les méthodologies définies par le Groupe et permettent ainsi d'établir un premier niveau de référence, ou socle partagé, de provisionnement.

Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé a minima à fréquence annuelle.

Les données macro-économiques prospectives (*Forward Looking*) sont prises en compte dans un cadre méthodologique applicable à deux niveaux :

- au niveau du Groupe dans la détermination d'un cadre partagé de prise en compte du *Forward Looking* dans la projection des paramètres PD, LGD sur l'horizon d'amortissement des opérations ; le *Forward Looking Groupe*.
- au niveau du Crédit du Maroc au regard des spécificités locales ; le *Forward Looking Local*.

• Dégradation significative du risque de crédit

La dégradation du risque de crédit est appréciée depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit à classer les opérations par classe de risque (*Buckets*).

Afin d'apprécier la dégradation significative, nous prévoyons 2 niveaux d'analyse :

- un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus Groupe qui s'imposent aux entités du Groupe ;
- un deuxième niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert.

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de *Bucket 1* à *Bucket 2* des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque l'entité devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Pour le périmètre sans modèle de notation interne, le Groupe Crédit du Maroc retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en *Bucket 2*.

Pour les titres, le Groupe Crédit du Maroc utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit, conformément à IFRS 9, en-deçà duquel les expositions seront classées en *Bucket 1* et provisionnées sur la base d'un ECL à 12 mois.

Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- les titres notés «Investment Grade», en date d'arrêté, seront classés en *Bucket 1* et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois ;
- les titres notés «Non-Investment Grade» (NIG), en date d'arrêté, devront faire l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et être classés en *Bucket 2* (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (*Bucket 3*).

• Restructurations pour cause de difficultés financières

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels l'entité a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement du titre en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale. Cette notion de restructuration doit s'apprécier au niveau du contrat et non au niveau du client (pas de contagion).

La définition des créances restructurées pour cause de difficultés financières répond donc à deux critères cumulatifs :

- Des modifications de contrat ou des refinancements de créance ;
- Un client en situation financière difficile.

Par « modification de contrat », sont visées par exemple les situations dans lesquelles :

- Il existe une différence en faveur de l'emprunteur entre le contrat modifié et les conditions antérieures au contrat ;
- Les modifications apportées au contrat conduisent à des conditions plus favorables pour l'emprunteur concerné que ce qu'auraient pu obtenir, au même moment, d'autres emprunteurs de la banque ayant un profil de risque similaire.

Par «refinancement», sont visées les situations dans lesquelles une dette nouvelle est accordée au client pour lui permettre de rembourser totalement ou partiellement une autre dette dont il ne peut assumer les conditions contractuelles en raison de sa situation financière.

Une restructuration de prêt (sain ou en défaut) indique une présomption d'existence d'un risque de perte avérée (*Bucket 3*).

La nécessité de constituer une dépréciation sur l'exposition restructurée doit donc être analysée en conséquence (une restructuration n'entraîne pas systématiquement la constitution de dépréciation pour perte avérée et un classement en défaut).

La qualification de «créance restructurée» est temporaire.

Dès lors que l'opération de restructuration au sens de la *Forbearance*, l'exposition conserve ce statut de «restructurée» pendant une période a minima de 2 ans si l'exposition était saine au moment de la restructuration, ou de 3 ans si l'exposition était en défaut au moment de la restructuration. Ces périodes sont prolongées en cas de survenance de certains événements prévus par les normes de la *Forbearance* (nouveaux incidents par exemple).

Ainsi, lors d'une restructuration d'une exposition qui était en défaut, l'ECL correspondant est pris à maturité (*Bucket 2*).

Instruments financiers dérivés

■ Classement et évaluation

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers classés par défaut en instruments dérivés détenus à des fins de transaction sauf à pouvoir être qualifiés d'instruments dérivés de couverture.

Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur initiale à la date de négociation.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur.

A chaque arrêté comptable, la contrepartie des variations de juste valeur des dérivés au bilan est enregistrée :

- En résultat s'il s'agit d'instruments dérivés détenus à des

fins de transaction ou de couverture de juste valeur ;

- En capitaux propres s'il s'agit d'instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net dans une activité à l'étranger, pour la part efficace de la couverture.

Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dans le bilan à la date de l'engagement, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée en maximisant le recours aux données d'entrée observables. Elle est présentée selon la hiérarchie définie par IFRS 13.

IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le groupe Crédit du Maroc considère que la meilleure indication de la juste valeur est la référence aux cotations publiées sur un marché actif.

En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

■ Hiérarchie de la juste valeur

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs

Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

- **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1.

Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;

- **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

RESTRUCTURATIONS POUR CAUSE DE DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Norme

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels Crédit du Maroc a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité, etc.) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi, ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement de l'instrument de dette en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

L'impact de la décote est calculé au moment de l'étude de restructuration et fait l'objet de comptabilisation et d'étalement lorsque les impacts sont significatifs.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition. Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	Standard*	Fourchette**
Immeubles d'exploitation	50 ans	30 à 80 ans
Agencements, aménagements et installations	15 ans	5 à 20 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans	
Matériel informatique	5 ans	5 à 7 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 à 7 ans
Matériel roulant	4 ans	4 à 5 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

* Les amortissements se feront sur la base des durées standards

** Ces durées peuvent être appliquées en fonction des caractéristiques spécifiques de certaines immobilisations

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement.
- Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée. Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

GOODWILL

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises :

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues

Le Groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

OPÉRATIONS EN DEVICES

En date d'arrêté, les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis en dirhams, monnaie de fonctionnement du groupe Crédit du Maroc.

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires (ex : instruments de dette) et non monétaires (ex : instruments de capitaux propres).

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Cette règle comporte trois exceptions :

- sur les instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables, la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti est comptabilisée en résultat ; le complément est enregistré en capitaux propres recyclables ;
- sur les éléments désignés comme couverture de flux de trésorerie ou faisant partie d'un investissement net dans une entité étrangère, les écarts de change sont comptabilisés en capitaux propres recyclables pour la part efficace ;
- sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option, les écarts de change liés aux variations de juste valeur du risque de crédit propre sont enregistrés en capitaux propres non recyclables.

Les traitements relatifs aux éléments non monétaires diffèrent selon le traitement comptable de ces éléments avant conversion :

- les éléments au coût historique restent évalués au cours de change du jour de la transaction (cours historique) ;
- les éléments à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres non recyclables si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres non recyclables.

CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe peut être bailleur ou preneur d'un contrat de location.

Contrats de location dont le Groupe est bailleur

Les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location-financement, soit en opérations de location simple.

- S'agissant d'opérations de location-financement, elles sont assimilées à une vente d'immobilisation au locataire financée par un crédit accordé par le bailleur. L'analyse de la substance économique des opérations de location-financement conduit le bailleur à :

- Sortir du bilan l'immobilisation louée ;
 - Constater une créance financière sur le client parmi les « actifs financiers au coût amorti » pour une valeur égale à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements de location à recevoir par le bailleur au titre du contrat de location, majorée de toute valeur résiduelle non garantie revenant au bailleur ;
 - Comptabiliser des impôts différés au titre des différences temporelles portant sur la créance financière et la valeur nette comptable de l'immobilisation louée.
 - Décomposer les produits correspondant aux loyers entre d'une part les intérêts d'autre part l'amortissement du capital.
- S'agissant d'opérations de location simple, le bailleur comptabilise les biens loués parmi les « immobilisations corporelles » à l'actif de son bilan et enregistre les produits de location de manière linéaire parmi les « produits des autres activités » au compte de résultat.

Contrats de location dont le Groupe est preneur

Les opérations de location sont comptabilisées dans le bilan à la date de mise à disposition de l'actif loué. Le preneur constate un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué parmi les immobilisations corporelles pendant la durée estimée du contrat et une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers parmi les passifs divers sur cette même durée.

La durée de location d'un contrat correspond à la durée non résiliable du contrat de location ajustée des options de prolongation du contrat que le preneur est raisonnablement certain d'exercer et option de résiliation que le preneur est raisonnablement certain de ne pas exercer.

La dette locative est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les loyers fixes, les loyers variables basés sur un taux ou un indice et les paiements que le preneur s'attend à payer au titre des garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalité de résiliation anticipée.

Le taux d'actualisation applicable pour le calcul du droit d'utilisation et du passif de location est par défaut le taux d'endettement marginal du preneur sur la durée du contrat à la date de signature du contrat, lorsque le taux implicite n'est pas aisément déterminable. Le taux d'endettement marginal tient compte de la structure de paiement des loyers.

La charge au titre des contrats de location est décomposée entre d'une part les intérêts et d'autre part l'amortissement du capital.

Le droit d'utilisation de l'actif est évalué à la valeur initiale de la dette locative et il est amorti sur la durée estimée du contrat.

La dette locative et le droit d'utilisation peuvent être ajustés en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location ou de révision des loyers liée à l'application d'indices ou de taux.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles des droits d'utilisation et des passifs de location chez le preneur.

Conformément à l'exception prévue par la norme, les contrats de location à court terme (durée initiale inférieure à douze mois) et les contrats de location dont la valeur à neuf du bien loué est de faible valeur ne sont pas comptabilisés au bilan, les charges de location correspondantes sont enregistrées de manière linéaire dans le compte de résultat parmi les charges générales d'exploitation.

Conformément aux dispositions prévues par la norme, le Groupe n'applique pas la norme IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable)

qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;

- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

Options retenues

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents ;
- valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif.

Concernant les autres natures de commissions, leur comptabilisation au compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu :

- le résultat d'une transaction associé à une prestation de services est comptabilisé dans la rubrique Commissions, lors du transfert du contrôle de la prestation de service au client s'il peut être estimé de façon fiable. Ce transfert peut intervenir au fur et à mesure que le service est rendu (service continu) ou à une date donnée (service ponctuel).
- a) Les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, par exemple) sont enregistrées en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation rendue.
- b) Les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont, quant à elles, intégralement enregistrées en résultat lorsque la prestation est rendue.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies

Écarts actuariels : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;

Réductions et liquidations :

Une réduction intervient lorsqu'une entité :

- Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
- Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- Hypothèses démographiques ;
- Le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- Taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- Salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué ;
- L'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs. Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le Groupe Crédit du Maroc sont :

- **Les Primes de Fin de Carrière** : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum 20 ans d'ancienneté.
- **Les Indemnités de Départ Volontaire** : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) avec un minimum de 21 ans d'ancienneté.
- **Les Primes de Fidélité** : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein du Crédit du Maroc.
- **Les Congés Payés** : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le Groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe

bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels relatives aux avantages postérieurs à l'emploi en capitaux propres selon la méthode du *SORIE (Statement Of Recognised Income and Expenses)*, par contre pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

Norme

L'impôt exigible, tant qu'il n'est pas payé, doit être comptabilisé en tant que passif. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent doit être comptabilisé en tant qu'actif.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale :

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible ;
- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés. Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si, et seulement si :

- l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Options retenues

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

IFRIC23

L'interprétation IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 « impôt sur le résultat » et précise la manière dont les incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels du groupe. Le Groupe Crédit du Maroc a adopté les choix et les options normatives liés à cette interprétation.

Pour le traitement de l'IFRIC 23, le Groupe CDM a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 924 697	2 558 975
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	2 617 555	791 390
. Actifs financiers détenus à des fins de transactions	3.5	2 239 542	442 439
. Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	378 013	348 952
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.3	2 932 317	2 922 184
. Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3.3	2 932 317	2 922 184
. Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		-	-
Titres au coût amorti	3.2	13 884	15 202
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.2	3 334 880	5 068 324
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3.2	46 079 164	43 897 424
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'Impôt Exigible	3.8	75 448	140 859
Actifs d'impôt différé*	3.8	154 189	408 041
Comptes de régularisation et autres actifs	3.4	339 490	428 153
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 410 030	1 352 088
Immobilisations incorporelles	3.6	464 321	330 807
Écart d'acquisition		-	-
TOTAL		59 345 976	57 913 449

* Le solde au 31.12.2021 tient compte de la compensation des impôts différés Actif et Passif.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2.2	2 243 235	2 283 114
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	2.2	288 134	423 533
Marge d'Intérêt		1 955 101	1 859 581
Commissions (Produits)	2.3	433 377	414 657
Commissions (Charges)	2.3	40 104	29 138
Marge sur Commissions		393 273	385 519
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.5	209 424	212 324
. Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		199 798	201 133
. Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		9 626	11 192
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.6	-352	13 954
. Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		-352	13 954
. Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Produits des autres activités		12 571	11 535
Charges des autres activités		110 070	101 619
PRODUIT NET BANCAIRE		2 459 947	2 381 295
Charges générales d'exploitation		1 156 797	1 170 110
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		178 153	149 896
Résultat Brut d'Exploitation		1 124 997	1 061 289
Coût du risque	2.1	-63 508	-721 665
Résultat d'Exploitation		1 061 488	339 624
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	-3 866	-61
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		1 057 622	339 563
Impôts sur les résultats*	3.8	426 259	144 032
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		631 363	195 532
Intérêts minoritaires		3 971	5 216
Résultat net Part du groupe		627 392	190 316
Résultat par action		57,66	17,49
Résultat dilué par action		57,66	17,49
Résultat de base par action des activités poursuivies		57,66	17,49
Résultat de base par action des activités abandonnées		-	-

* Comprend la contribution sociale de solidarité calculée sur la base du résultat 2020.

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		16	9
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.9	5 190	14 345
. Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.9	5 190	14 345
. Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3.1	3 092 330	2 226 787
Dettes envers la clientèle	3.1	46 239 136	44 524 580
Titres de créance émis	3.1	602 500	1 310 048
Passifs d'impôt exigibles	3.8	124 421	13 053
Passifs d'impôt différé	3.8	15 302	205 531
Comptes de régularisation et autres passifs	3.4	1 144 410	1 433 184
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	567 018	696 803
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 251 665	1 767 792
Capitaux propres		6 303 988	5 721 318
Capital et réserves liées		3 859 722	3 865 255
Réserves consolidées		1 748 611	1 600 023
. Part du groupe		1 694 129	1 549 211
. Part des minoritaires		54 482	50 811
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		64 292	60 508
. Part du groupe		64 292	60 508
. Part des minoritaires		-	-
Résultat net de l'exercice		631 363	195 532
. Part du groupe		627 392	190 316
. Part des minoritaires		3 971	5 216
TOTAL		59 345 976	57 913 449

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2021	31/12/2020
Résultat avant impôts	1 057 622	339 563
Résultat net des activités abandonnées	-	-
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	178 153	149 896
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-422 256	574 236
+/- Dotations nettes aux provisions	-121 318	21 257
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-3 866	-61
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-23 675	-7 407
+/- Autres mouvements	6 077	-24 473
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-386 887	713 449
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 293 490	-2 335 006
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-15 843	426 395
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 839 499	1 580 809
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-69 842	140 314
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	-
- Impôts versés	-365 824	-261 244
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	1 002 481	-448 731
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 673 217	604 281
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-365 742	-257 815
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-365 742	-257 815
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-56 588	-45 610
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 200 000	-750 000
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 256 588	-795 610
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	2 507	-3 712
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	53 394	-452 856

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 164 981	3 617 836
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 559 758	2 005 314
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	605 223	1 612 522
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 218 375	3 164 981
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 925 068	2 559 758
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 293 307	605 223
Variation de la trésorerie nette	53 394	-452 856

RÉSULTAT NET, GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	631 363	195 532
Éléments recyclables en résultat net :	3 047	1 845
Écarts de conversion	2 507	-3 712
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	856	8 822
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	317	3 264
Éléments non recyclables en résultat net :	4 324	1 715
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	6 863	2 723
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	2 539	1 008
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	7 370	3 561
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	638 733	199 093
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	634 763	193 876
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	3 971	5 216

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019	1 088 121	2 619 265	-	1 756 403	53 235	-	5 517 024	50 811	5 567 835
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-203 479	-	-	-203 479	-	-203 479
Autres	-	157 869	-	-	-	-	157 869	-	157 869
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	190 316	-	-	190 316	5 216	195 532
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	5 558	-	5 558	-	5 558
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	1 715	-	1 715	-	1 715
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-3 712	-	-	-3 712	-	-3 712
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-3 712	7 273	-	3 561	-	3 561
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2020	1 088 121	2 777 134	-	1 739 527	60 508	-	5 665 290	56 028	5 721 318
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-49 510	-	-	-49 510	-1 546	-51 055
Autres	-	-5 533	-	-	-	-	-5 533	-	-5 533
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	627 392	-	-	627 392	3 971	631 363
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-540	-	-540	-	-540
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	4 324	-	4 324	-	4 324
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	2 507	-	-	2 507	-	2 507
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	2 507	3 784	-	6 291	-	6 291
Autres	-	-	-	1 604	-	-	1 604	-	1 604
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 DÉCEMBRE 2021	1 088 121	2 771 601	-	2 321 521	64 292	-	6 245 536	58 453	6 303 988

PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes du Crédit Agricole S.A.

En 2008 le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés au Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- L'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice ;
- La capacité de Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

- **Entreprise commune** : les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- **Coentreprise** : les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- **l'intégration globale**, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- **la mise en équivalence**, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS 11 ;
- **la quote-part des actifs, passifs, charges et produits**, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Conversion des états financiers des activités à l'étranger (IAS21)

Les états financiers des entités représentant une « activité à l'étranger » (filiale, succursale, entreprise associée ou une coentreprise) sont convertis en dirhams en deux étapes :

- conversion, le cas échéant, de la monnaie locale de tenue de compte en monnaie fonctionnelle (monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité). La conversion se fait comme si les éléments avaient été comptabilisés initialement dans la monnaie fonctionnelle (mêmes principes de conversion que pour les transactions en monnaie étrangère) ;
- conversion de la monnaie fonctionnelle en dirhams, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe CDM. Les actifs et les passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis au cours de clôture. Les éléments de capitaux propres, tels que le capital social ou les réserves, sont convertis à leur cours de change historique. Les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres. Ces écarts de conversion sont comptabilisés en résultat en cas de sortie de l'activité à l'étranger (cession, remboursement de capital, liquidation, abandon d'activité) ou en cas de déconsolidation due à une perte de contrôle (même sans cession) lors de la comptabilisation du résultat de sortie ou de perte de contrôle.

Regroupements d'entreprises – écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2021.

Périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31 DÉCEMBRE 2021

La filiale CDMC a cédé sa participation au niveau de la filiale CDMP (40%) à la filiale SIFIM courant 2021.

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation (*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc International		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G

* E.C : Établissement consolidant - IG : Intégration globale

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

LA GOUVERNANCE

Depuis le 24 septembre 1999, le Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Directoire et un Conseil de Surveillance, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle. Le Directoire dirige et gère la Banque sous le contrôle du Conseil de Surveillance dans les limites du cadre fixé par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi 17-95 »), la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (la « Loi Bancaire ») et les statuts de la Banque. Cette organisation répond au souhait d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions de direction et de contrôle.

1. Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire et s'appuie sur des Comités spécialisés détaillés ci-après.

Le Conseil de Surveillance s'exprime collégalement à l'extérieur de la Banque par des communiqués de presse destinés à l'information du marché.

1.1. Dispositions générales

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés du Conseil de Surveillance. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance a fait l'objet d'une mise à jour en 2018.

1.2. Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de dix membres.

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours	Membre d'un Comité
Ismail FASSI-FIHRI	Président du Conseil	11/1999	03/2019	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	
François-Edouard DRION ⁽²⁾	Vice-Président du Conseil	10/2017	03/2019	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	C
Naziha BELKEZIZ ⁽¹⁾	Membre du Conseil	11/2015	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	R
Nada BIAZ ⁽¹⁾	Membre du Conseil	03/2019		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	C
Hervé Varillon	Membre du Conseil	Coopté le 30/04/2020*		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	R
Marc DIDIER	Membre du Conseil	03/2019		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	C
Habiba LAKLALECH ⁽¹⁾	Membre du Conseil	03/2019		AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	A
Olivier NICOLAS	Membre du Conseil	02/2019	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	A
Gérard OUVRIER-BUFFET ⁽³⁾	Membre du Conseil	09/2011	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	A et R
Crédit Agricole S.A représenté par Madame Meriem Ech-Cherfi	Membre du Conseil	12/2005	03/2019	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	R

(A) Comité d'Audit.

(R) Comité des Risques.

(C) Comité de Nomination et de Rémunération.

(1) Membre indépendant.

(2) Président du Comité de Nomination et de Rémunération.

(3) Président du Comité des Risques. Président du Comité d'Audit.

*Cooptation ratifiée par l'Assemblée générale ordinaire du 9 juin 2021.

1.3. Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

a) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application des dispositions légales et statutaires

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

b) Rôles et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance décrit, d'une part, les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Il a un caractère purement

interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

Ainsi, le Conseil de Surveillance :

- définit les orientations stratégiques de la Banque et de ses filiales ainsi que le degré d'aversion aux risques ; il veille à leur mise en œuvre par le Directoire. A cet effet, le Conseil de Surveillance approuve la stratégie de la Banque et de ses filiales, les politiques à moyen et long terme, la politique globale de gestion des risques et le budget annuel ;
- veille à la mise en place d'un dispositif de pilotage, intégré et harmonisé au sein du groupe Crédit du Maroc, assurant une surveillance des activités et des risques des filiales ;
- donne son accord préalable à toute opération stratégique significative se situant hors des orientations approuvées et à toute opération relative à la prise ou la cession de participations dans toutes sociétés créées ou à créer ou l'acquisition ou la cession de tout bien immobilier, dépassant un plafond qu'il fixe au Directoire ;
- nomme le Président du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, le Vice-Président du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire et fixe leur rémunération. Conformément aux dispositions statutaires de la Banque, il peut également les révoquer. Il désigne le Président du Directoire et éventuellement le ou les Directeur(s) général(ux) ;
- veille à la mise en place d'une procédure formalisée précisant les critères d'indépendance d'un membre du Conseil de Surveillance et à sa mise à jour régulière ;

- procède à l'examen du dispositif de gouvernance, lequel comprend notamment une organisation claire assurant un partage des responsabilités bien défini, transparent et cohérent, des procédures efficaces de détection, de gestion, de suivi et de déclaration des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée ; il évalue périodiquement l'efficacité du dispositif de gouvernance et s'assure que des mesures correctives pour remédier aux éventuelles défaillances ont été prises et mises en œuvre de manière effective ;

- exerce une surveillance efficace de la gestion par le Directoire des activités de la Banque en s'appuyant sur les travaux des fonctions d'audit interne, de conformité, de contrôle permanent et de gestion et contrôle des risques ;

- s'assure du respect des obligations qui lui incombent en matière de contrôle interne et notamment procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne ;

- vérifie et contrôle les comptes sociaux et consolidés trimestriels, semestriels et annuels arrêtés par le Directoire ;

- présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice ;

- approuve et examine régulièrement les stratégies et politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée, y compris les risques engendrés par l'environnement économique. En particulier, le Conseil de Surveillance approuve les limites globales de risque et met en place un processus spécifique organisant son information et, le cas échéant, sa saisine en cas de dépassement ;

- est informé régulièrement des dispositifs de maîtrise des risques visant au respect des dispositions légales et réglementaires en ce compris les risques de non-conformité, des règles déontologiques ainsi que des pratiques de sécurité ;

- approuve le plan de continuité de l'activité établi par le Directoire ainsi que les éléments nécessaires audit plan communiqués aux entités opérationnelles et administratives et à la fonction de gestion et contrôle des risques ;

- prend connaissance des travaux réalisés par le Responsable de l'Audit Interne de la Banque ;

- veille à la mise en place d'un système efficace de communication au sein de la Banque sur la stratégie en matière de risques et de niveau d'exposition ;

- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes ;

- s'assure que la Banque entretient des relations régulières avec les autorités de supervision ;

- répartit les jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale ;

- veille à l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance d'une politique de rémunération visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques, notamment pour les membres du Conseil de Surveillance, les principaux dirigeants et les catégories de personnel dont les activités ont une incidence sur le profil de risque de la Banque ;

- revoit régulièrement les résultats du système de rémunération appliqué.

1.4. Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à

la date du présent Rapport du Conseil, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

1.4.1. Comité des risques

Composition

Le Comité des Risques est composé de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

Fonctionnement

Le Comité des Risques se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance.

1.4.2. Comité d'Audit

Composition

Le Comité d'Audit est composé de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

Fonctionnement du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre, à l'occasion de chaque arrêté des comptes trimestriel, et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance.

1.4.3. Comité de Nomination et de Rémunération

Composition

Le Comité de Nomination et de Rémunération est composé de trois membres au moins, dont au moins le tiers répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

Fonctionnement du Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit sur convocation de son Président. Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit chaque fois qu'il est nécessaire et au moins une fois par an.

2. Le Directoire

2.1. Dispositions générales

Le Conseil de Surveillance désigne le Président du Directoire, ainsi que sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une durée de quatre années. Les nominations sont soumises, en application de la Loi Bancaire, à Bank Al-Maghrib pour approbation.

Le Directoire présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée générale.

2.2. Composition du Directoire

Le Directoire est composé, depuis le 27 mars 2020, des trois membres suivants :

Nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours
Bernard MUSELET	Président du Directoire	Conseil de Surveillance du 26/07/2019	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Karim DIOURI	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	Conseil de Surveillance du 27/03/2020		Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
Stéphane CLÉRISSE	Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement	Conseil de Surveillance du 26/07/2019	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

2.3. Fonctionnement du Directoire

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

a) Rôles et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

b) Rôles et pouvoirs du Directoire en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlement en vigueur, lesquelles prévalent.

2.4. Comité de Direction générale, Comités spécifiques et cercles managériaux

2.4.1. Comité de Direction générale

Le Directoire a mis en place le Comité de Direction générale composé, à la date du présent rapport, de treize membres en ce compris les membres du Directoire. Le Comité de Direction générale se réunit de manière hebdomadaire.

Les treize membres du Comité de Direction générale sont :

Prénom et nom	Fonction	Date de nomination
Bernard MUSELET	Président du Directoire	2019
Karim DIOURI	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	2020
	Directeur général adjoint Finances Groupe	2017 à mars 2020
	Directeur général adjoint Marketing, Marchés et Digital	2015 à juillet 2017
Stéphane CLÉRISSE	Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement	2019
Abderrahmane BENHAYOUN	Directeur général adjoint Marchés & Expérience Client	2020
Wafae BENNANI	Directeur général adjoint en charge de l'immobilier	2020
	Directeur général adjoint Technologies et Services Clients	2011 à 2020
Ali CHORFI	Directeur général adjoint Corporate	2020
Yann CRISPIN	Directeur général adjoint Transformation	2020
Moncef EL HARIM	Directeur général adjoint Ressources Humaines	2020
	Directeur général adjoint Ressources Humaines et Immobilier Groupe	2014 à 2020
Didier FALCONET	Directeur général adjoint Crédits et Recouvrement	2018
Régis LEFÈVRE	Directeur général adjoint Finances Groupe	2020
Romuald LE MASSON	Directeur général adjoint Réseau	2021
Siham NOUR	Directeur général adjoint Services Clients & Assurances	2020
Si Mohamed SRAIDI	Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe	2021
	Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe	2019

Ses membres, chacun dans son domaine de compétence, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Cette collégialité constitue un principe clé de bonne gouvernance.

2.4.2. Comités spécifiques

Dans un souci d'efficacité et d'amélioration de la performance opérationnelle, les missions et la composition des 29 Comités hors Comité de direction générale a été revue. Le 6 janvier 2020, le Comité de direction générale, sur délégation du Directoire, a procédé à une simplification de la comitologie du Crédit du Maroc et a validé les nouveaux Comités de la Banque. Dans ce contexte, certains Comités ont été fusionnés avec d'autres Comités ramenant le nombre de Comités internes à 21 puis à 22 suite à la note d'organisation du 11 novembre 2020 portant scission du Comité Anticipation et Suivi des risques (ASR) Grande Entreprise et Déclassement.

Les Comités internes sont désormais classés en trois catégories :

- (i) les Comités dont la constitution est régie par un texte réglementaire ou découle d'une exigence du groupe Crédit Agricole S.A. : les « **Comités Réglementaires** » ;
- (ii) les Comités ne découlant pas d'un texte réglementaire ou d'une exigence du groupe : les « **Comités Métiers** » ;
- (iii) les **Comités Arreda**.

1. Comités Réglementaires

1.1. Comité Satisfaction Clients

Le Comité Satisfaction Clients a pour mission de partager les remontées des dysfonctionnements, proposer, pour décision, les solutions à mettre en place et suivre leur bonne prise en charge.

Il a également pour mission d'analyser la performance tournée « client » des principaux processus clés et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations.

1.2. Comité Crédits

Le Comité des crédits présente, pour décision, les dossiers crédits non délégués pour les clientèles de la Banque et décide des propositions de financement entrant dans le champ de la délégation du Comité des crédits.

1.3. Comité de Déclassement

Le Comité de déclassement a pour mission de valider les propositions de déclassement, décider du passage au contentieux des dossiers de crédits en anomalie et valider les statuts de souffrance et les provisions à constituer.

1.4. Comité Anticipation et Suivi des risques (ASR) Grande Entreprise

Le Comité d'anticipation et de suivi des risques grande entreprise a pour mission l'anticipation et le suivi des engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque et décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux.

1.5. Comité Pilotage des risques

Le Comité pilotage des risques a pour mission le suivi de la mise en œuvre des recommandations du domaine risques, la revue des projets risques et le suivi de leur avancement, le suivi des évolutions réglementaires risques et le suivi des résultats des contrôles et des analyses en matière de surveillance des risques.

1.6. Comité Recouvrement

Le Comité recouvrement a pour mission de procéder au suivi global du portefeuille dans le temps et de décider d'orientations en matière de recouvrement pré-contentieux et/ou restructuration et/ou contentieux.

1.7. Comité Juridique

Le Comité juridique passe en revue les dossiers sélectionnés en fonction des critères de montants et/ou de dossiers à risques et prend des décisions concernant le provisionnement desdits dossiers.

Il a également pour mission le suivi de l'état d'avancement du renforcement des dispositifs de prévention des fraudes et de lutte contre la corruption et traite les affaires de fraude externe.

1.8. Comité Contrôle Interne

Le Comité de contrôle interne assure le suivi des dispositifs de contrôle interne et la coordination des fonctions de contrôle (risques, contrôle permanent, conformité, contrôle périodique).

1.9. Comité Management de la Conformité

Le Comité de management de la conformité a pour mission le suivi de la mise en œuvre du programme de mise en conformité, l'état d'avancement des dispositifs de la Sécurité Financière LAB/FT et les sanctions internationales, la protection de la clientèle, la conformité financière, ainsi que la prévention de la fraude et la lutte contre la corruption. Il valide également les cartographies des risques et les plans de contrôles et assure le suivi des évolutions réglementaires et la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires.

1.10. Comité ALM

Le Comité ALM organise et supervise la fonction actif-passif de la Banque et a pour mission la gestion et la supervision du risque de taux d'intérêt global et du risque de liquidité, la gestion du risque de change structurel et opérationnel et les orientations de la politique globale de gestion financière : orientations commerciales, la croissance du bilan, etc.

1.11. Comité Sécurité de l'information

Le Comité sécurité de l'information présente les résultats et le suivi des plans d'actions relatifs aux audits réglementaires, il a pour mission la validation des politiques et de la stratégie

sécurité du système d'information de la Banque ainsi que les changements éventuels de l'organisation mise en place dans le domaine de la sécurité de l'information. Il a pour mission également le pilotage des plans d'actions de la banque dans le domaine de la sécurité de l'information.

1.12. Comité RH Restreint

Le Comité RH restreint a pour mission le traitement des affaires de fraude interne ou mixte impliquant un collaborateur de la Banque et le traitement des manquements caractérisés au règlement intérieur de la Banque et aux règles éthiques édictées dans la charte et le code éthiques de la Banque.

2. Comités Métiers

2.1. Comité Développement

Le Comité développement est un comité de priorisation et de présentation des projets en lien avec les orientations stratégiques, de la mise en marché des initiatives et de la tarification des produits et services.

2.2. Comité Stratégie Corporate

Le Comité Stratégie Corporate a pour mission d'élaborer la stratégie Corporate de la Banque en matière de conquête et de développement et de décliner la stratégie en plans d'actions qui feront l'objet d'un suivi à chaque Comité.

Il a également pour mission d'engager une démarche prospective d'optimisation des activités à déployer avec les grandes entreprises du territoire.

2.3. Comité flux

Le Comité des flux recense, analyse et mesure les flux des différents canaux de captation, établit des diagnostics et fait des propositions pour optimiser l'utilisation de ces canaux.

2.4. Comité Systèmes d'information

Le Comité Systèmes d'information a pour mission de présenter les principales réalisations de la période écoulée, l'avancement des portefeuilles projets et le suivi de la production informatique et de passer en revue les projets stratégiques et les arbitrages éventuels pour les travaux des périodes à venir.

2.5. Comité Immobilier

Le Comité immobilier prend toutes les décisions relatives aux projets immobiliers de la Banque.

Il a également pour mission le traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité de l'information et les plans d'actions de la Banque dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

2.6. Comité RSE

Le Comité RSE a pour mission la validation du portefeuille des actions éligibles à RSE et FReD et le suivi des évaluations des différents plans d'actions inscrits dans la démarche RSE et FReD et des actions menées par la Fondation Crédit du Maroc.

2.7. Comité Gouvernance de la donnée

Le Comité Gouvernance de la donnée a pour mission de porter la stratégie Data dans la Banque, valider la stratégie, le budget, les politiques et procédures de la gouvernance Data.

2.8. Comité Ressources humaines

Le Comité ressources humaines examine les mouvements et nominations des cadres supérieurs, les politiques des Ressources Humaines de la Banque et identifie les collaborateurs à fort potentiel (plan d'accompagnement, formation, mobilité).

3. Comités Arreda

3.1. Comité des financements participatifs

Le Comité des financements participatifs présente, pour décision, les dossiers de financements participatifs pour la clientèle de la fenêtre participative de la Banque.

3.2. Comité de gestion des dépôts d'investissement

Le Comité de gestion des dépôts d'investissement décide des (i) taux de partage des profits à appliquer aux différentes catégories de dépôts d'investissement sur la base des simulations opérées par le système informatique pour les périodes futures et (ii) fourchettes de provisions (PER et IRR) à constituer ou des reprises à effectuer par la Banque dans le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures.

2.4.3. Cercles managériaux

Dans le cadre de l'amélioration du rôle et l'implication plus forte du management dans l'accroissement quotidien des performances du Crédit du Maroc, le Directoire a instauré, en 2016, les cercles managériaux suivants : le Carrefour Coordination Mensuel, le Cercle 1 et le Cercle 2.

Ces cercles managériaux ont pour but commun :

- de décliner la stratégie par les différents niveaux de la ligne managériale ;
- de créer un esprit de corps entre managers ;
- de s'informer de la stratégie, sa déclinaison, l'avancement du projet CAP 2020 et des grands projets ainsi que des résultats commerciaux et financiers de la Banque ;
- de développer les compétences professionnelles et le savoir-faire par l'échange d'expériences ;
- de relayer les différentes décisions du Directoire, du Comité de Direction générale et/ou les sujets d'actualité ;
- d'améliorer la communication et les relations entre les services et hiérarchies ;
- de faire remonter toutes informations susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement de la Banque ;
- de s'assurer que les décisions actées sont valablement appliquées et exécutées ;
- d'accroître l'adhésion des collaborateurs de la Banque et leur degré d'engagement.

ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Le Contrôle Permanent des Risques Groupe

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La DRCPG définit les contrôles liés aux procédures de second niveau, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- **Risque de contrepartie** : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés,
- **Risques financiers** :
 1. **Risque de marché** : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.
 2. **Risque de liquidité ou de taux** : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux,
 3. **Risque de contrepartie sur opérations de marché** : risque de crédit lié aux opérations de marché.
- **Risque opérationnel** : Risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour de la Direction des Contrôles Permanents (DCP).

L'Audit et l'Inspection

La Direction de l'Audit et de l'Inspection assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en « Compromis » il est pris en charge par la Direction du Recouvrement qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique en relation avec le groupe d'appartenance et qui font l'objet de notation par la maison mère Crédit Agricole SA.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une **appréciation quantitative et qualitative**. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Le système de notation du Crédit du Maroc est backtesté annuellement.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

Grille de notation Corporate

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard&Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Organisation de la filière

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction de l'Internationale et des Activités de Marché du pôle Développement.

Le Middle Office

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

Le Back-Office

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement – livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

Le PCRMF (Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier)

En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le PCRMF, a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scenarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises ;

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositif de contrôle

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

Risques liés aux défauts : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le **risque de livraison** ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps

de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur tires (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delivery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le **risque de variation**.

Ces risques sont encadrés par des **limites** individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l'outil Groupe.

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l'outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

Mise en conformité par rapport à LBF / Volcker

Dans le cadre de la mise en conformité avec les exigences de LBF/Volcker (Loi Bancaire Française / Volcker rules), une réorganisation des portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) a été mise en place en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

Risques Opérationnels

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- la maîtrise du coût des risques opérationnels ;
- la prévention des grands risques ;
- l'optimisation de la couverture des risques ;
- l'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des Risques et contrôles permanents, structure faitière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit et le Comité des Risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA), composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

5. Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

L'approche en taux a pour objectif de mesurer in fine, l'exposition des résultats de la banque aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. Elle s'intéresse donc exclusivement aux encours dont les taux resteront fixes sur une période donnée ; les encours corrélés aux taux du marché n'étant pas exposés à ce type de risque.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées. Elles sont basées sur le calcul de gaps de taux, définis comme étant la différence entre les ressources et les emplois par maturité exposés au risque de taux.

Le risque de liquidité

Il représente pour la banque l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances. Le risque de liquidité se traduit donc à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements.

Il apparaît lorsque des besoins inattendus sont subis par la banque et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).
- **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).
- **Call risk** : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Tous les produits de bilan sont traités en fonction de leur échéance finale, sans tenir compte de la nature du taux.

Afin de mieux appréhender la gestion de la liquidité courante du Crédit du Maroc, un comité mensuel de coordination de trésorerie a été mis en place. Par ailleurs, le comité ALM a défini des limites visant à encadrer le déficit de la trésorerie résiduelle. Un programme d'émission de certificats de dépôt a également été lancé depuis 2007 afin de mieux accompagner le plan de développement de la banque.

Conventions d'écoulement

Les conventions ALM sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré et puis validé par le comité ALM.

Le Crédit du Maroc procède à des mises à jour régulières des conventions. Celles-ci sont nécessaires dans la mesure où elles garantissent une meilleure adéquation de l'analyse avec l'évolution du marché et des comportements de la clientèle. Ces mises à jour visent également à se conformer davantage à la réglementation en vigueur, notamment en matière de taux d'intérêt (Modalités d'indexation des taux révisables et des taux réglementés).

Système de mesure

Le pilotage des risques financiers est géré par ATLAS, outil développé en collaboration avec le Groupe Crédit Agricole S.A. Il est opérationnel depuis 2008.

Application des recommandations du Comité de Bâle

L'accord de Bâle 2 repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour les risques de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risques.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

La banque a engagé un large chantier pour lui permettre de produire dans les délais impartis par le Régulateur, le ratio de solvabilité aux nouvelles normes. Pour cela, elle a acquis, un calculateur « Fermat » qui assure la production depuis fin 2007, et qui a été remplacé par l'outil « Risk Authority » de Moody's à partir de décembre 2017.

Parallèlement la banque a engagé les chantiers relatifs au pilier 2, pour l'application des textes réglementaires de la Banque Centrale.

Perspectives

Le Crédit du Maroc, en étroite relation avec le Groupe CA.SA, compte poursuivre la mise en œuvre de l'usage des indicateurs bâlois avancés, qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- Adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités ;
- Mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc.) ;
- Garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc.
- Renforcer la capacité d'anticipation des risques.

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation seront engagés selon un planning établi par une équipe projet et validé par le Comité de pilotage des risques, présidé par le Président du Directoire.

Gestion du capital et adéquation des fonds propres du groupe

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline du marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs du marché d'apprécier les éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du groupe Crédit du Maroc à son profil de risque.

Composition des Fonds Propres

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

Les fonds propres prudentiels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

Ratio de Solvabilité

Au 31 DÉCEMBRE 2021, les ratios du Groupe se présentent comme suit :

Évolution Ratio de solvabilité

(en milliers de dirhams)

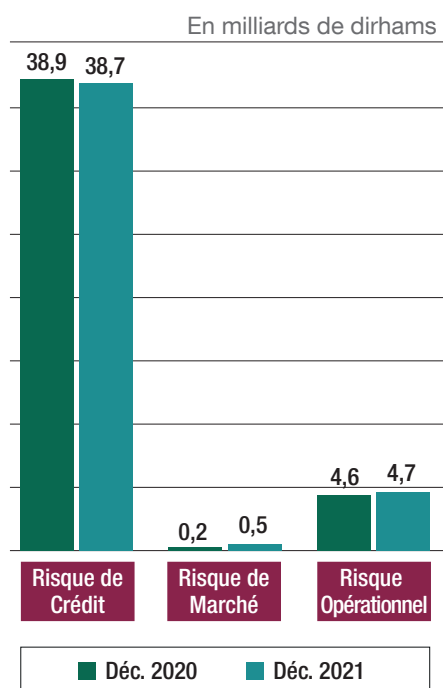
	31/12/2021	31/12/2020
Fonds propres de catégorie 1	5 550 085	5 201 810
Total fonds propres	6 782 220	6 534 187
Risques pondérés	43 851 582	43 680 189
Ratio sur fonds propres de base (T1)	12,66%	11,91%
Ratio de solvabilité	15,47%	14,96%

Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Crédit du Maroc

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

	Pilier I	
	Risque couvert	Méthode d'évaluation et de gestion
Risque de crédit	X	Méthode standard
Risque de marché	X	Méthode standard
Risque opérationnel	X	BIA (Basic Indicator Approach)

Évolution des risques pondérés du Crédit du Maroc



Détail et variation des RWA

(en milliers de dirhams)

	déc-20		déc-21		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit	38 873 971	3 109 918	38 672 239	3 093 779	-201 732	-16 139
Dont Souverain	13 003	1 040	16 964	1 357	3 961	317
Dont Établissements	2 924 649	233 972	3 028 933	242 315	104 283	8 343
Dont Entreprises	23 283 919	1 862 714	22 417 798	1 793 424	-866 122	-69 290
Dont Clientèle de détail	9 296 671	743 734	9 551 431	764 114	254 761	20 381
Risque de Marché	228 154	18 252	529 029	42 322	300 875	24 070
Risque Opérationnel	4 578 064	366 245	4 650 313	372 025	72 250	5 780
Total	43 680 189	3 494 415	43 851 582	3 508 127	171 393	13 711

1. Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus par la réglementation. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les suretés et pondérée par le taux de pondération.

Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit.

2. Risque de marché

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Le risque de marché est composé du :

- **Risque de taux d'intérêt**

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette, sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la maturité.

- **Risque sur titres de propriété**

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété.

L'exigence en fonds propres au titre du risque général sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

- **Risque de change**

L'exigence en Fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

Détail Risque de marché

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	31/12/2020	31/12/2021
Risque de taux	10 294	39 298
Risque spécifique de taux	754	1 522
Risque général de taux	9 541	37 776
Risque de change	7 958	3 024
Total	18 252	42 322

3. Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide des PNB annuels des trois derniers exercices en utilisant la méthode des indicateurs de base.

L'exigence en fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des trois derniers exercices.

COÛT DU RISQUE (2.1)

(En milliers de DH)

CONSOLIDÉ	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	49 936	-135 581
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	8 668	-39 252
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	16 118	-15 873
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-9 330	-22 386
Engagements par signature	1 880	-993
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	41 268	-96 329
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	58 066	-89 335
Engagements par signature	-16 799	-6 994
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	398 979	-394 477
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	426 455	-395 632
Engagements par signature	-27 476	1 155
Autres actifs	-48 053	-30 335
Risques et charges	150 112	-32 882
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	550 973	-593 275
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-626 824	-141 092
Récupérations sur prêts et créances comptabilisés au coût amorti	12 359	12 702
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Décotes sur crédits restructurés	-	-
Pertes sur engagements par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Autres produits	-	-
Coût du risque de crédit	-63 508	-721 665

PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS (2.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Sur les actifs financiers au coût amorti	2 153 349	2 166 505
Opérations avec les établissements de crédit	81 964	87 150
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	1 988 686	1 991 360
Opérations de location-financement	82 699	87 995
Titres de dettes	-	-
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	76 681	105 456
Opérations avec les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Titres de dettes	76 681	105 456
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	13 205	11 153
Produits d'intérêts	2 243 235	2 283 114
Sur les passifs financiers au coût amorti	201 119	296 159
Opérations avec les établissements de crédit	24 072	23 317
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	177 046	272 842
Opérations de location-financement	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	87 016	127 374
Charges d'intérêts	288 134	423 533

PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS (2.3)

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2021			31/12/2020		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Sur opérations internes	-	-	-	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle	59 622	-	59 622	62 355	-	62 355
Sur opérations sur titres	-	-	-	76	-	76
Sur opérations de change	4 678	4 363	315	4 076	2 509	1 567
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	335 615	33 289	302 326	318 066	24 337	293 729
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	33 463	2 452	31 010	30 083	2 291	27 792
Produits nets des commissions	433 377	40 104	393 273	414 657	29 138	385 519

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-3 866	-61
Plus values de cession	856	252
Moins value de cession	-4 722	-313
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-3 866	-61

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (2.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Dividendes reçus	5 165	4 763
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	33 608	40 395
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	4 461	6 429
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	166 190	160 738
Résultat de la comptabilité de couverture	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	209 424	212 324

GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (2.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-352	13 954
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Dont dividendes sur instruments décomptabilisés au cours de la période	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-352	13 954

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires créditeurs	350 484	623 917
Emprunts de trésorerie au jour le jour	74	-
Emprunts de trésorerie à terme	2 454 343	1 280 247
Valeurs données en pension au jour le jour	-	-
Valeurs données en pension à terme	-	-
Emprunts financiers	241 090	303 109
Autres	46 338	19 515
Valeur au bilan	3 092 330	2 226 787

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires créditeurs	33 136 138	30 973 324
Comptes à terme	1 752 688	2 142 324
Comptes d'épargne	9 896 340	9 906 398
Autres comptes créditeurs	1 453 971	1 502 534
Valeur au bilan	46 239 136	44 524 580

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (3.1)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Bons de caisse	-	-
Certificats de dépôt	602 500	1 310 048
Titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Valeur au bilan	602 500	1 310 048

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	2 348 069	3 287 179
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux ⁽¹⁾	2 348 069	3 287 179
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux ⁽¹⁾	-	-
Valeurs reçues en pension	716 849	1 739 927
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	275 738	50 184
Valeur brute	3 340 656	5 077 289
Dépréciations	-5 775	-8 965
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	3 334 880	5 068 324
Opérations internes au Crédit du Maroc		
Comptes ordinaires	-	-
Comptes et avances à terme	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-
Valeur au bilan	3 334 880	5 068 324

ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 334 880	5 068 324
Prêts et créances sur la clientèle	46 079 164	43 897 424
Titres de dettes	13 884	15 202
Valeur au bilan	49 427 928	48 980 950

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	10 521 010	9 013 656
Autres concours à la clientèle	32 648 404	31 869 530
Valeurs reçues en pension	2 513 396	2 246 187
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	2 342 532	3 136 593
Valeur brute	48 025 342	46 265 966
Dépréciations	-3 411 024	-3 870 391
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	44 614 317	42 395 575
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier	740 257	686 931
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	899 429	995 734
Valeur brute	1 639 687	1 682 665
Dépréciations	-174 840	-180 816
Valeur nette des opérations de location-financement	1 464 846	1 501 849
Valeur au bilan	46 079 164	43 897 424

TITRES AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 884	15 202
Total	13 884	15 202
Dépréciations	-	-
Valeur au bilan	13 884	15 202

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 (3.2)

(En milliers de DH)

31/12/2021	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 936 983	-	-	4 667	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	2 936 983	-	-	4 667	-	-
Actifs financiers au coût amorti	45 247 683	3 754 770	4 017 116	130 333	358 073	3 103 234
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	3 115 622	225 034	-	1 088	4 688	-
Prêts et créances sur la clientèle	42 118 177	3 529 736	4 017 116	129 245	353 385	3 103 234
Titres de dettes	13 884	-	-	-	-	-
Actifs financiers	48 184 666	3 754 770	4 017 116	134 999	358 073	3 103 234
Engagements Hors bilan	3 848 757	257 322	218 662	11 656	70 082	193 240

31/12/2020	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 942 968	-	-	20 784	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	2 942 968	-	-	20 784	-	-
Actifs financiers au coût amorti	43 566 823	4 972 944	4 501 355	120 915	416 260	3 522 998
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	5 077 289	-	-	8 965	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	38 474 332	4 972 944	4 501 355	111 949	416 260	3 522 998
Titres de dettes	15 202	-	-	-	-	-
Actifs financiers	46 509 791	4 972 944	4 501 355	141 699	416 260	3 522 998
Engagements Hors bilan	3 409 470	627 800	217 414	13 536	53 283	186 764

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (3.3)

(En milliers de DH)

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 932 317	63 464	-	2 922 184	64 320	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-	-	-
Total	2 932 317	63 464	-	2 922 184	64 320	-

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (3.3)

(En milliers de DH)

31/12/2021	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 112 381	63 429	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	819 936	35	-
Total des titres de dettes	2 932 317	63 464	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 932 317	63 464	-
Impôts	-	-23 482	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	39 982	-

31/12/2020	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 085 075	63 525	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	837 109	795	-
Total des titres de dettes	2 922 184	64 320	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 922 184	64 320	-
Impôts	-	-23 798	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	-	40 522	-

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Actions et autres titres à revenu variable	342 202	311 595
Titres de participation non consolidés	35 811	37 357
Total Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	378 013	348 952

COMPTES DE RÉGULARISATION, AUTRES ACTIFS ET PASSIFS (3.4)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	5 410	5 539
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	163	87 481
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	29 996	20 518
Autres débiteurs et actifs divers	303 921	314 614
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	339 490	428 153
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	-	346 355
Comptes d'encaissement	-	-
charges à payer et produits constatés d'avance	222 590	243 589
Autres créditeurs et passifs divers	921 820	843 240
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	1 144 410	1 433 184

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Instruments de capitaux propres		
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Titres de dettes	2 233 378	426 820
Effets publics et valeurs assimilées	1 924 555	125 372
Obligations et autres titres à revenu fixe	308 824	301 448
OPCVM	-	-
Prêts et créances		
Créances sur les établissements de crédit	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-
Instruments dérivés	6 163	15 619
Valeur au bilan	2 239 542	442 439

AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 239 542	442 439
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	378 013	348 952
Instruments de capitaux propres	378 013	348 952
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	2 617 555	791 390
Dont Titres prêtés	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2021		31/12/2020	
	Valeur comptable totale (de toutes les immo. incorporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo. corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo. d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo. corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	858 676	2 495 086	901 498	2 470 510
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	394 355	1 085 055	570 691	1 118 422
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION : VARIATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2020	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	31/12/2021
Immobilier				
Valeur brute	148 342	29 369	-23 476	154 234
Amortissements et dépréciations	-40 406	-22 701	14 390	-48 716
Total Immobilier	107 935	6 668	-9 086	105 518
Mobilier				
Valeur brute	12 330	658	-955	12 033
Amortissements et dépréciations	-1 929	-3 040	516	-4 453
Total Mobilier	10 401	-2 382	-439	7 580
Total Droits d'utilisation	118 336	4 287	-9 525	113 098

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations corporelles	1 410 030	1 352 088
dont : Droits d'utilisation des contrats de location	113 098	118 336

PROVISIONS PASSIF (3.7)

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde de clôture au 31.12.2020	281 759	95 745	253 583	-	65 716	696 803
Dotations	34 503	10 556	44 275	-	24 243	113 578
Montants utilisés	4 533	527	-	-	14 519	19 579
Montants non utilisés repris au cours de la période	184 673	322	22 880	-	6 502	214 377
Autres mouvements	-	-9 408	-	-	-	-9 408
Solde de clôture au 31.12.2021	127 057	96 045	274 978	-	68 938	567 018

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (3.8)

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2021	31/12/2020
Impôts courants	75 448	140 859
Impôts différés	154 189	408 041
Actifs d'impôts courants et différés	229 638	548 900
Impôts courants	124 421	13 053
Impôts différés	15 302	205 531
Passifs d'impôts courants et différés	139 723	218 583
Charge d'impôts courants	365 824	261 244
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	60 436	-117 213
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	426 259	144 032

Le taux effectif d'impôt	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	631 363	195 532
Charges d'impôt sur les bénéfices	426 259	144 032
Taux d'impôt effectif moyen en %	40,30%	42,42%

Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2021	31/12/2020
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	3,30%	5,42%
Taux d'impôt effectif moyen	40,30%	42,42%

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.9)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	5 190	14 345
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Valeur au bilan	5 190	14 345

PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Comptes de régularisation et autres passifs	1 144 410	1 433 184
dont : Dettes locatives	117 650	121 816

DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et charges assimilées	-288 134	-423 533
dont : Charges d'intérêts sur dettes locatives	-4 301	-4 350
Charges générales d'exploitation	-1 156 797	-1 170 110
dont : Charges relatives aux contrats de location court terme et de faible valeur	-13 564	-3 913
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-178 153	-149 896
dont : Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-25 741	-24 440

PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.9)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Titres vendus à découvert	-	-
Titres donnés en pension livrée	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Instruments dérivés	5 190	14 345
Valeur au bilan	5 190	14 345

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Au 31 DÉCEMBRE 2021, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 163 254	10,69	10,69
AUTRES	1 154 496	10,61	10,61
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	8 563 464	78,70	78,70
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2021, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende brut par action de 25,90 DH.

	2021	2020	2019
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	25,90	4,55	18,70
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	57,66	17,49	46,76

TRANSFERT PAR BUCKETS DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES CLIENTÈLE

(En milliers de DH)

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de Valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a)+(b)
	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes					
Au 31 décembre 2020	38 474 332	-111 949	4 972 944	-416 260	4 501 355	-3 522 998	47 948 631	-4 051 207	43 897 424
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	646 655	-86 654	-1 135 493	-27 543	488 837	-154 087	-	-268 284	-
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	-539 653	4 684	539 653	-70 503	-	-	-	-65 819	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	1 373 185	-91 845	-1 373 185	-7 577	-	-	-	-99 421	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	-246 803	903	-352 942	58 090	599 746	-216 613	-	-157 620	-
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	59 926	-396	50 982	-7 553	-110 909	62 525	-	54 576	-
Total après transfert	39 120 987	-198 603	3 837 451	-443 803	4 990 192	-3 677 085	47 948 631	-4 319 491	43 629 140
Variation des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	2 997 190	69 358	-307 716	90 417	-973 076	573 851	1 716 398	733 626	-
Nouvelles production : achat, octroi, organisation...	15 881 960	-43 075	838 470	-94 143	-	-	16 720 430	-137 219	-
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-10 314 212	20 173	-1 603 469	87 922	-216 613	122 117	-12 134 294	230 212	-
Passage à perte	-	-	-	-	-611 755	611 755	-611 755	611 755	-
Modification de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-2 570 558	92 260	457 283	96 638	-144 709	-160 021	-2 257 983	28 878	-
TOTAL	42 118 177	-129 245	3 529 736	-353 385	4 017 116	-3 103 234	49 665 028	-3 585 865	46 079 164
Variations de la Valeur comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 DÉCEMBRE 2021	42 118 177	-129 245	3 529 736	-353 385	4 017 116	-3 103 234	49 665 028	-3 585 865	46 079 164
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	-

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCIEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire. Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste

valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	636 245	550 533	85 712	508 996
> 1 an ≤ 5 ans	1 042 784	928 230	114 553	834 227
> 5 ans	147 726	133 245	14 481	118 181
TOTAL	1 826 754	1 612 008	214 746	1 461 403

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 586 068	22 166	-	4 523	-	1 612 756
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 586 068	22 166	-	4 523	-	1 612 756
Passifs : dépôts et emprunts	1 809 678	1 647 687	-	-	-	3 457 365
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	136 116	-	-	-	-	136 116
Paiements fondés sur des actions	-	2 081	-	-	-	2 081
Autres passifs	33 119	66 279	-	-	-	99 398
Total des passifs	1 978 913	1 716 047	-	-	-	3 694 960
Garanties émises par le groupe	-	723 981	-	2 728 254	-	3 452 234
Garanties reçues par le groupe	894 700	-	-	-	-	894 700
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	12 272	50 661	-	-	-	62 933
Charges d'intérêts	1 331	42 088	-	-	-	43 419
Honoraires et commissions	-	126	-	-	-	126
Autres charges	10 941	8 446	-	-	-	19 387
Total des produits dont :	-	71 064	-	-	-	71 064
Produits d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Honoraires et commissions	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	1 289	-	-	-	1 289
Produits de dividendes	-	69 775	-	-	-	69 775

Les parties liées au Crédit du Maroc sont les filiales consolidées, la société mère Crédit Agricole S.A. ainsi que les entités contrôlées par le groupe Crédit Agricole S.A. Conformément aux mécanismes financiers internes au Crédit du Maroc, les opérations conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales sont présentées au bilan et au compte de résultat en opérations internes au Crédit du Maroc (notes 2.2 "Produits et charges d'intérêts", 2.3 "Produits et charges de commissions" et 3.2 "Actifs financiers au coût amorti" et 3.4 « Comptes de régularisation Autres Actifs et Passifs »).

ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR

(En milliers de DH)

	31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 239 542	-	2 239 542	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	1 925 373	-	1 925 373	-
Obligations et autres titres à revenu fixe OPCVM	308 824	-	308 824	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Instruments dérivés	5 345	-	5 345	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	378 013	-	-	378 013
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	40 310	-	-	40 310
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	40 310	-	-	40 310
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	337 703	-	-	337 703
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe OPCVM	337 703	-	-	337 703
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable OPCVM	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 932 317	-	2 932 317	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	2 110 561	-	2 110 561	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	821 756	-	821 756	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	5 549 872	-	5 171 858	378 013
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	-	-	-	-
Total des transferts vers chacun des niveaux	-	-	-	-

(En milliers de DH)

	31/12/2020	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	442 439	-	442 439	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	126 149	-	126 149	-
Obligations et autres titres à revenu fixe OPCVM	301 448	-	301 448	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Instruments dérivés	14 841	-	14 841	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	348 952	-	-	348 952
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	41 586	-	-	41 586
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	41 586	-	-	41 586
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	307 366	-	-	307 366
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe OPCVM	307 366	-	-	307 366
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable OPCVM	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 922 184	-	2 922 184	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	2 085 075	-	2 085 075	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	837 109	-	837 109	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	3 713 574	-	3 364 622	348 952
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables	-	-	-	-
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables	-	-	-	-
Total des transferts vers chacun des niveaux	-	-	-	-

OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN DEVISES

(En milliers de DH)

CONSOLIDÉ	31/12/2021		31/12/2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif
EURO	1 231 179	1 231 180	1 394 808	1 396 211
USD	2 205 622	2 205 622	699 903	699 903
GBP	10 770	10 770	37 250	37 250
JPY	447	447	7 713	7 713
Autres devises	21 829	21 399	20 066	20 066
TOTAL	3 469 847	3 469 418	2 159 740	2 161 143

VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE

(En milliers de DH)

	31/12/2021					Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	
Caisse, banques centrales	1 924 697	-	-	-	-	1 924 697
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 345	1 193 591	938 876	478 925	818	2 617 555
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	963 000	141 618	1 380 635	339 881	107 183	2 932 317
Actifs financiers au coût amorti	14 198 980	5 285 115	27 228 196	-	2 715 637	49 427 928
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers par échéance	17 092 023	6 620 324	29 547 707	818 806	2 823 638	56 902 497
Caisse, banques centrales	-	-	-	-	16	16
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5 190	-	-	-	-	5 190
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	985 865	3 764 837	386 152	-	44 797 113	49 933 966
Actifs financiers au coût amorti	1 665	-	-	-	1 250 000	1 251 665
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers par échéance	992 719	3 764 837	386 152	-	46 047 129	51 190 837

(En milliers de DH)

	31/12/2020					Total
	≤ 3 mois	> 3 mois à ≤ 1 an	> 1 an à ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterminée	
Caisse, banques centrales	2 558 975	-	-	-	-	2 558 975
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	14 841	301 448	75 006	399 278	818	791 390
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	963 828	141 739	1 376 905	340 175	99 537	2 922 184
Actifs financiers au coût amorti	15 980 492	6 930 866	4 852 623	20 115 495	1 101 474	48 980 950
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers par échéance	19 518 136	7 374 053	6 304 533	20 854 948	1 201 830	55 253 500
Banques centrales	-	-	-	-	9	9
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14 345	-	-	-	-	14 345
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers au coût amorti	933 404	3 701 077	515 627	-	42 911 307	48 061 415
Dettes subordonnées	517 792	-	-	-	1 250 000	1 767 792
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Total Passifs financiers par échéance	1 465 541	3 701 077	515 627	-	44 161 316	49 843 561

INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de Crédit du Maroc, filiale du Groupe Crédit Agricole S.A., est articulée autour des pôles d'activités suivants :

BANQUE MAROC ET BANQUE OFFSHORE

comprenant Crédit du Maroc SA, Crédit du Maroc capital, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc Assurance, Société Financière et Immobilière Marocaine et Crédit du Maroc Offshore ;

SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES

comprenant Crédit du Maroc Leasing et Factoring

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

(En milliers de DH)

Compte de Résultat Décembre 2021	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisées	Eliminations	Total
Marge d'intérêts	1 899 169	55 932	-	1 955 101
Marge sur commissions	394 038	-123	-642	393 273
Produit net bancaire	2 496 400	59 705	-96 159	2 459 947
Charges de fonctionnement	-1 142 221	-25 361	10 784	-1 156 797
Résultat d'exploitation	1 120 944	25 919	-85 374	1 061 488
Résultat net	699 989	11 912	-80 538	631 363
Résultat net part groupe	699 989	7 942	-80 538	627 392

(En milliers de DH)

Bilan Décembre 2021	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisées	Eliminations	Total
Total Bilan	59 746 351	1 702 268	-2 102 642	59 345 976
dont	-	-	-	-
Éléments de l'Actif	-	-	-	56 373 946
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 916 072	-	-298 517	2 617 555
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 932 317	-	-	2 932 317
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 004 663	70	-1 669 853	3 334 880
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	44 421 118	1 658 046	-	46 079 164
Immobilisations corporelles	1 535 836	2 744	-128 549	1 410 030
Éléments du Passif	-	-	-	49 331 466
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3 402 090	1 338 036	-1 647 796	3 092 330
Dettes envers la clientèle	46 167 583	93 610	-22 057	46 239 136
Capitaux propres	6 549 805	179 195	-425 012	6 303 988

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 31/12/2021

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	6 884 511
Donnés :	6 884 511
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	309 293
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	6 471 477
Clientèle de détail	103 741
Reçus :	-
Garanties financières	7 265 119
Données :	4 244 168
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 490 567
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	1 719 001
Clientèle de détail	34 601
Reçus :	3 020 950
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	3 020 950
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés	-
- Garanties financières données	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie	-

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directeur, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour prime de fin carrière	42 432	41 507
Provisions pour indemnité de départ volontaire	9 600	10 768
Provisions pour prime de fidélité	43 825	43 317
Total	95 857	95 592

	31/12/2021	31/12/2020
Taux d'actualisation	1,9%	2,10%

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin décembre 2021 se présente comme suit :

(En milliers de DH)

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	117	-43	74
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	38 587	-14 277	24 310

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

pwc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Aux Actionnaires de
CRÉDIT DU MAROC
48-58 Bd. Mohammed V
Casablanca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Crédit du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 6 303 988 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 631 363. Ces états ont été établis par le directeur le 16 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous sommes acquiescés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

CRÉDIT DU MAROC
Page 3

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou en défaut.

Concernant le calcul des pertes attendues, nous avons notamment :

- examiné et vérifié les modalités d'identification par la banque de la dégradation significative du risque de crédit (« SICR »). Nous avons porté une attention particulière aux secteurs impactés par la crise Covid-19 ainsi qu'aux contreparties ayant bénéficié de moratoires,
- vérifié le calcul des pertes attendues, sur la base d'un échantillon,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité,
- apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3.

Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

CRÉDIT DU MAROC
Page 2

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Appréciation du risque de crédit relatif aux encours à la clientèle

Risque identifié

Le groupe Crédit du Maroc comptabilise des provisions au titre des pertes attendues sur les encours sains (Bucket 1), les encours dégradés (Bucket 2) ainsi qu'au titre des risques avérés de perte sur les encours en défaut (Bucket 3).

Ces provisions sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.

L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :

- déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3,
- estimer les pertes attendues en fonction du Bucket,
- établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans l'estimation des pertes attendues.

Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2021, les dépréciations pour pertes attendues concernant les prêts et créances à la clientèle s'élèvent à MMAD 3 596, dont :

- MMAD 493 de dépréciations relatives aux actifs sains et dégradés,
- MMAD 3 103 de dépréciations relatives aux actifs en défaut.

Les provisions pour risques relatives aux pertes attendues sur les engagements hors bilan à la clientèle s'élèvent à MMAD 275.

Compte tenu de l'importance des zones de jugement entrant dans l'évaluation du risque de crédit et du recours à de nombreux paramètres et hypothèses dans les modèles de calcul des pertes attendues, nous avons considéré que l'estimation des pertes de crédit attendues sur la clientèle constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par le groupe Crédit du Maroc pour classer les engagements par Bucket et pour évaluer le montant des provisions comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme à la norme IFRS9 et aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, l'identification des encours dégradés ou des contreparties en défaut et à l'évaluation des pertes attendues.

CRÉDIT DU MAROC
Page 4

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 février 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Abdou Souleye Diop
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Birna diago, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 88 00 / +212 5 22 23 88 70
RC : 159163 - CR : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045
Leila Sijelmassi
Associée

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 925 082	2 559 764
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 985 014	6 351 402
. À vue	1 885 179	1 423 406
. À terme	3 099 834	4 927 995
Créances sur la clientèle	42 827 608	41 290 615
. Crédits de trésorerie et à la consommation	15 825 066	15 352 249
. Crédits à l'équipement	5 670 116	5 598 659
. Crédits immobiliers	17 364 228	16 591 148
. Autres crédits	3 968 199	3 748 560
Créances acquises par affacturage	1 069 371	622 833
Titres de transaction et de placement	5 233 167	3 389 445
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 977 919	2 165 595
. Autres titres de créance	1 140 149	1 153 850
. Titres de propriété	115 099	70 000
Autres actifs	376 590	512 249
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	316 379	315 748
. Participations dans les entreprises liées	271 599	271 599
. Autres titres de participation et emplois assimilés	44 780	44 149
. Titres de Moudaraba et Mouchraka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	444 962	313 819
Immobilisations corporelles	991 864	930 253
Total de l'Actif	58 170 036	56 286 129

HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	12 943 577	12 424 590
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	5 425 048	4 422 630
Engagements de garantie d'ordre d'établis. de crédit et assimilés	3 963 028	4 298 246
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 555 501	3 703 713
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	3 574 616	2 979 565
Engagements de financement reçus d'établis. de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établis. de crédit et assimilés	3 574 616	2 979 565
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2021

(En milliers de DH)

LIBELLÉ	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 752 482	2 792 583
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements	122 425	133 923
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 929 055	1 939 488
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	76 681	105 456
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	67 841	63 105
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	339 872	325 159
Autres produits bancaires	216 608	225 453
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	423 490	546 571
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements	20 768	17 239
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	176 967	273 198
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	80 886	120 123
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	144 869	136 012
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 328 992	2 246 012
Produits d'exploitation non bancaire	33 102	24 897
Charges d'exploitation non bancaire	6	1
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 297 133	1 225 095
Charges de personnel	742 683	731 766
Impôts et taxes	21 908	23 088
Charges externes	373 868	333 947
Autres charges générales d'exploitation	2 517	2 791
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	156 157	133 503
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 287 601	1 043 996
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	590 587	607 375
Pertes sur créances irrécouvrables	611 806	122 673
Autres dotations aux provisions	85 208	313 947
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 267 455	407 475
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	869 318	339 741
Récupérations sur créances amorties	12 359	12 702
Autres reprises de provisions	385 777	55 032
RÉSULTAT COURANT	1 044 808	409 294
Produits non courants	20 226	3 403
Charges non courantes*	95 266	116 885
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	969 768	295 812
Impôts sur les résultats	282 356	196 802
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	687 411	99 010

* Comprend la contribution sociale de solidarité calculée sur la base du résultat 2020.

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	16	9
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 412 568	1 238 137
. À vue	328 185	574 546
. À terme	2 084 383	663 591
Dépôts de la clientèle	46 084 332	44 332 845
. Comptes à vue créditeurs	33 202 077	30 904 110
. Comptes d'épargne	9 896 340	9 906 398
. Dépôts à terme	1 752 688	2 142 324
. Autres comptes créditeurs	1 221 215	1 350 359
. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	12 012	29 654
Titres de créance émis	602 500	1 310 048
. Titres de créance négociables	602 500	1 310 048
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	992 114	1 114 835
Provisions pour risques et charges	1 195 745	1 530 087
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 410 352	1 925 661
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	2 625 959	2 625 959
Capital	1 088 121	1 088 121
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 070 917	1 021 417
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	687 411	99 010
Total du Passif	58 170 036	56 286 129

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	31/12/2021	31/12/2020
+ Intérêts et produits assimilés	2 098 917	2 164 745
- Intérêts et charges assimilés	278 621	410 559
MARGE D'INTÉRÊT	1 820 296	1 754 186
+ Produits sur financements participatifs	29 244	14 122
- Charges sur financements participatifs	-	-
Marge sur financements participatifs	29 244	14 122
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations en crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	344 550	329 235
- Commissions servies	40 049	33 773
Marge sur commissions	304 501	295 462
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	33 603	40 368
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-401	14 074
+ Résultat des opérations de change	167 367	154 906
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	200 569	209 348
+ Divers autres produits bancaires	67 841	63 366
- Diverses autres charges bancaires	93 459	90 472
+ Part des titulaires de comptes de dépôts d'investissement	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 328 992	2 246 012
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-1 276	-3 117
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	33 102	24 897
- Autres charges d'exploitation non bancaire	6	1
- Charges générales d'exploitation	1 297 133	1 225 095
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 063 679	1 042 697
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-320 716	-377 605
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	301 845	-255 799
RÉSULTAT COURANT	1 044 808	409 294
RÉSULTAT NON COURANT	-75 041	-113 482
- Impôts sur les résultats	282 356	196 802
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	687 411	99 010
II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2021	31/12/2020
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	687 411	99 010
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	156 157	133 503
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	1 545	3 117
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	26 200	253 263
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	175 677	23 557
- Plus-values de cession sur immob. incorporelles et corporelles	845	253
+ Moins-values de cession sur immob. incorporelles et corporelles	6	1
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	694 798	465 084
- Bénéfices distribués	281 823	49 510
AUTOFINANCEMENT	412 974	415 574

ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2020		Montants au 31/12/2021	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	384 641	40 274	286 277	36 444
Créances douteuses	669 680	509 461	515 949	440 845
Créances compromises	3 056 961	2 563 488	2 994 839	2 372 840
TOTAL	4 111 282	3 113 223	3 797 065	2 850 129

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 684 629	2 729 307
Récupérations sur créances amorties	12 359	12 702
Produits d'exploitation non bancaire perçus	42 043	28 047
Charges d'exploitation bancaire versées	-366 614	-478 020
Charges d'exploitation non bancaire versées	-95 266	-116 885
Charges générales d'exploitation versées	-1 140 976	-1 073 076
Impôts sur les résultats versés	-282 356	-196 802
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	853 819	905 274
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 366 388	-218 934
Créances sur la clientèle	-2 338 394	-396 393
Titres de transaction et de placement	-1 843 771	1 560 419
Autres actifs	135 659	-198 939
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 174 431	-1 471 729
Dépôts de la clientèle	1 751 487	1 169 992
Titres de créance émis	-707 548	-757 628
Autres passifs	-122 721	206 523
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-584 468	-106 689
III - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	269 351	798 585
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	838	253
Acquisition d'immobilisations financières	-2 176	-1 646
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-348 911	-260 449
Intérêts perçus		
Dividendes perçus	67 841	63 105
IV - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-282 407	-198 738
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-500 000	157 869
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-72 124	221
Dividendes versés	-49 510	-203 479
V - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-621 634	-45 389
VI - VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	-634 690	554 458
VII - TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 559 756	2 005 297
VIII - TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 925 066	2 559 756

ÉTAT A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021

INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ÉTAT A2 - ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Indications des dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

ÉTAT A3 - ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

deuxieme semestre 2021	Premier semestre 2021	deuxieme semestre 2020
1 363 994	1 388 488	1 366 119

ÉTAT B2 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	1 296 618	2 777	10 298 056	497 295	12 094 746	11 417 502
Comptes à vue débiteurs	7 970	2 777	1 794 923	465 190	2 270 860	3 045 367
Créances commerciales sur le Maroc	738 648	-	675 902	-	1 414 550	1 164 824
Crédits à l'exportation	-	-	216 021	-	216 021	200 234
Autres crédits de trésorerie	550 000	-	7 611 209	32 105	8 193 315	7 007 077
Crédits à la consommation	-	-	-	3 587 402	3 587 402	3 654 314
Crédits à l'équipement	1 550 999	-	4 015 366	22 849	5 589 214	5 495 615
Crédits immobiliers	-	-	1 687 021	15 621 052	17 308 073	15 929 121
Autres crédits	-	2 513 246	507 867	-	3 021 113	3 457 904
Créances acquises par affacturage	1 069 371	-	-	-	1 069 371	622 833
Intérêts courus à recevoir	-	74 357	205 767	-	280 123	338 099
Créances en souffrance	-	-	260 787	686 149	946 936	998 059
Créances pré-douteuses	-	-	43 615	206 218	249 834	344 367
Créances douteuses	-	-	31 843	43 261	75 104	160 219
Créances compromises	-	-	185 329	436 670	621 999	493 473
TOTAL	3 916 989	2 590 380	16 974 864	20 414 747	43 896 979	41 913 447

ÉTAT B1- CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
Comptes ordinaires débiteurs	1 191 278	7	147 349	1 372 972	2 711 606	2 157 100
Valeurs reçues en pension	-	716 835	-	-	716 835	1 739 893
- au jour le jour	-	316 733	-	-	316 733	850 114
- à terme	-	400 102	-	-	400 102	889 779
Prêts de trésorerie	-	450 000	389 112	-	839 112	1 804 599
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	450 000	389 112	-	839 112	1 804 599
Prêts financiers	-	-	1 846 655	-	1 846 655	2 217 391
Autres créances	-	17 330	33 374	-	50 704	50 183
Intérêts courus à recevoir	-	4 472	6 907	-	11 379	14 810
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 191 278	1 188 644	2 423 397	1 372 972	6 176 291	7 983 977

ÉTAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	1 140 149	3 977 919	115 073	26	5 233 167	3 389 445
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	3 977 919	-	-	3 977 919	2 165 595
Obligations	7 218	-	-	-	7 218	12 140
Autres titres de créance	1 132 931	-	-	-	1 132 931	1 141 710
Titres de propriété	-	-	115 073	26	115 099	70 000
TOTAL	1 140 149	3 977 919	115 073	26	5 233 167	3 389 445

ÉTAT B4 - VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	2 233 419	2 232 820	2 205 200	-	598	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 924 595	1 923 997	1 899 700	-	598	-
Autres titres de créance	308 824	308 824	305 500	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	3 000 098	3 000 021	2 761 056	63 525	350	350
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 053 332	2 053 324	1 943 500	63 437	8	8
Obligations	7 556	7 556	7 556	-	-	-
Autres titres de créance	823 823	823 769	810 000	88	53	53
Titres de propriété	115 387	115 372	-	-	289	289
Titres d'investissement	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	5 233 516	5 232 841	4 966 256	63 525	948	350

ÉTAT B5 - DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

Actif	31/12/2021	31/12/2020
Instrument optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	163	56 472
Débiteurs divers	148 470	217 949
Sommes dues par l'état	96 857	157 945
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	1 764	2 220
Comptes clients de prestations non bancaires	-81	-59
Divers autres débiteurs	49 929	57 843
Valeurs et emplois divers	2 265	2 600
Comptes de régularisation	225 692	235 228
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	1	2 950
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	54 215	71 591
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	779	341
Produits à recevoir	21 926	8 263
Charges constatées d'avances	7 468	9 406
Autres comptes de régularisation	141 303	142 678
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	376 590	512 249

ÉTAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net		
Participations dans les entreprises liées						265 018	265 018	406 100	83 589	56 088
CREDIT DU MAROC INTERNATIONAL (en USD)	Etab. de Crédit	1 655	100,00%	863	863	31/12/2021	5 275	703	1 203	
CREDIT DU MAROC ASSURANCE	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2021	45 042	43 519	39 365	
CREDIT DU MAROC CAPITAL	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2021	23 935	12 935	7 186	
CREDIT DU MAROC LEASING	Etab. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	87 347	31/12/2021	155 587	10 653	3 092	
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2021	9 904	8 801	5 242	
SIFIM	Immobilière	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2021	166 357	6 978	-	
Autres titres de participation et emplois assimilés						54 289	40 311	-	-	1 467
ATLASNET	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-	-	-	-	-	
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-	-	-	-	-	
ECOPARC DE BERRECHID	Industriel	55 000	16,36%	9 000	1 380	-	-	-	-	
SETTAPARK	Industriel	40 000	16,32%	6 530	3 578	-	-	-	-	
INTERBANK	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840	-	-	-	-	
SOGEOS	Industriel	35 000	13,20%	4 622	4 622	-	-	-	1 203	
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	10 933	-	-	-	-	
EUROCHEQUES MAROC	Moyen de paiement	500	6,68%	33	-	-	-	-	-	
STE IMMOB INTERBANCAIRE	Financière	19 005	6,67%	1 267	1 007	-	-	-	-	
STE MAROCAINE DE GESTION DE FONDS DE GARANTIE ET DE DEPOTS BC	Financière	1 000	5,88%	59	59	-	-	-	-	
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	5,54%	2 221	1 697	-	-	-	-	
SOGEPB	Industriel	18 000	5,00%	900	900	-	-	-	264	
BOURSE DE CASABLANCA	Financière	387 518	3,00%	11 765	11 765	-	-	-	-	
Divers	-	-	-	2 531	2 531	-	-	-	-	
TOTAL				319 308	305 330		406 100	83 589	57 555	

ÉTAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sortie	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	876 204	358 448	403 767	830 885	562 382	75 699	-252 159	385 923	-	444 962
- Droit au bail	22 579	-	2 200	20 379	-	-	-	-	-	20 379
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	853 625	358 448	401 567	810 506	562 382	75 699	-252 159	385 923	-	424 583
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 309 290	205 948	136 750	2 378 487	1 429 101	80 461	-122 939	1 386 623	-	991 864
- Immeubles d'exploitation	1 044 250	135 702	4 400	1 175 552	407 192	20 429	-	427 621	-	747 931
. Terrains d'exploitation	249 919	-	-	249 919	-	-	-	-	-	249 919
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	766 523	135 702	4 400	897 825	379 492	20 411	-	399 904	-	497 922
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	27 808	-	-	27 808	27 699	18	-	27 718	-	90
- Mobilier et matériel d'exploitation	575 449	29 724	113 755	491 418	498 055	28 150	-113 234	412 974	-	78 446
. Mobilier de bureau d'exploitation	93 812	833	1 804	92 841	82 979	3 792	-1 804	84 968	-	7 873
. Matériel de bureau d'exploitation	16 832	1 382	568	17 646	13 831	728	-51	14 508	-	3 138
. Matériel de bureau Telecom	79 159	4 598	20 313	63 444	70 007	3 648	-20 312	53 343	-	10 101
. Matériel Informatique	313 314	21 307	89 844	244 776	265 628	17 869	-89 843	193 654	-	51 123
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	3 497	-	-	3 497	3 497	-	-	3 497	-	-
. Autres matériels d'exploitation	68 834	1 605	1 225	69 214	62 114	2 112	-1 223	63 003	-	6 211
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	617 460	31 156	18 551	630 065	476 977	28 403	-9 661	495 719	-	134 346
- Immobilisations corporelles hors exploitation	72 131	9 366	44	81 452	46 877	3 479	-44	50 311	-	31 141
. Terrains hors exploitation	-	2 152	-	2 152	-	-	-	-	-	2 152
. Immeubles hors exploitation	46 845	2 248	-	49 093	30 274	1 546	-	31 819	-	17 273
. Mobiliers et matériel hors exploitation	9 207	903	44	10 066	7 257	828	-44	8 040	-	2 026
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	16 079	4 063	-	20 142	9 347	1 106	-	10 452	-	9 690
- Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 185 494	564 396	540 518	3 209 372	1 991 483	156 160	-375 097	1 772 546	-	1 436 826

ÉTAT B9 Bis - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	254 359	252 159	2 200	-	-	-2 200
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	254 359	252 159	2 200	-	-	-2 200
B - Immobilisations corporelles	123 284	122 941	343	871	528	-
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Terrain d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	113 283	113 280	2	243	241	-
Mobilier de bureau d'exploitation	1 804	1 804	-	122	122	-
Matériel de bureau d'exploitation	51	51	-	3	3	-
Matériel de bureau Telecom	20 313	20 313	-	-	-	-
Matériel informatique	89 844	89 844	-	-	-	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outils	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	523	521	2	47	45	-
Petit mobilier matériel et outillage	1	1	-	-	-	-
Coffres forts	702	701	0	64	64	-
Mobilier Hors exploitation	44	44	-	7	7	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	10 002	9 661	341	628	287	-
Agencement et aménagement	10 002	9 661	341	628	287	-
Total	377 643	375 100	2 543	871	528	-2 200

ÉTAT B10 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	16	442	20 505	263 955	284 918	558 144
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	-	-	-	-
Emprunts de trésorerie	75	-	-	1 879 617	1 879 692	356 192
- Au jour le jour	75	-	-	-	75	-
- À terme	-	-	-	1 879 617	1 879 617	356 192
Emprunts financiers	2 180	-	-	197 009	199 189	302 166
Autres dettes	-	-	45 307	-	45 307	19 515
Intérêts courus à payer	-	1 576	1 902	-	3 478	2 129
TOTAL	2 271	2 018	67 714	2 340 581	2 412 584	1 238 146

ÉTAT B11- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	496 859	172 230	9 545 655	22 999 340	33 214 084	30 933 762
Comptes d'épargne	-	-	-	9 869 331	9 869 331	9 859 234
Dépôts à terme	-	-	277 390	1 463 477	1 740 867	2 119 266
Autres comptes créditeurs	-	54 991	532 234	615 181	1 202 406	1 331 549
Intérêts courus à payer	-	-	-	57 644	57 644	89 033
TOTAL	496 859	227 221	10 355 279	35 004 973	46 084 332	44 332 845

ÉTAT B13 - DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Instruments optionnels vendus	-	-
Opérations diverses sur titres	-	315 189
Créditeurs divers	358 425	313 909
Sommes dues à l'état	212 808	155 213
Sommes dues aux organismes de prévoyance	29 250	26 130
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	8 850	4 670
Fournisseurs de biens et services	894	703
Divers autres créditeurs	106 623	127 192
Comptes de régularisation	633 689	485 737
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	3 576	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succursales et agences au Maroc	426	517
Charges à payer	238 083	240 327
Produits constatés d'avance	338 500	180 009
Autres comptes de régularisation	53 105	64 885
Total	992 114	1 114 835

ÉTAT B14 - PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2021
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	3 015 924	589 626	845 246	-234	2 760 071
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	3 002 921	588 019	844 964	-234	2 745 743
Titres de placement	301	61	12	-	350
Titres de participation et emplois assimilés	12 703	1 545	270	-	13 978
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	1 530 088	86 230	420 572	-	1 195 746
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	142 728	2 568	24 354	-	120 941
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	954 467	26 200	186 118	-	794 549
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	92 925	488	-	-	93 413
Provisions pour autres risques et charges	339 969	56 974	210 100	-	186 842
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	4 546 012	675 856	1 265 818	-234	3 955 817

ÉTAT B12 - ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DÉPÔT INSCRITS EN COMPTE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

Nature des Titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant Global
Certificats de Dépôts	31/10/2019	31/10/2022	100,00	2,74%	INFINE	300 000
Certificats de Dépôts	28/10/2021	27/10/2023	100,00	2,01%	INFINE	300 000
Total						600 000

ÉTAT B17 - CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2021
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	108 812	-	-	108 812
Autres réserves	1 137 487	-	-	1 137 487
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 379 660	-	-	1 379 660
Capital	1 088 121	-	-	1 088 121
Capital appelé	1 088 121	-	-	1 088 121
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 070 917	-	-	1 070 917
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	99 010	-99 010	687 411	687 411
TOTAL	4 884 007	-99 010	687 411	5 472 409

ÉTAT B18 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	12 943 577	12 424 590
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Filets de sécurité	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	5 425 048	4 422 630
Crédits documentaires import	1 394 778	1 154 022
Acceptations ou engagements de payer	689 324	309 354
Ouvertures de crédits permanents	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	3 337 065	2 955 692
Autres ouvertures de crédit confirmés	380	379
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements de financement sur opérations de l'jara et de Mourabaha	3 502	3 183
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 963 028	4 298 246
Crédits documentaires export confirmés	5 591	9 051
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties données aux fonds de placements collectifs en titrisation	-	-
Garanties de crédits données	640 208	707 850
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 317 229	3 581 345
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 555 501	3 703 713
Garanties de crédits données	723 981	817 768
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	2 285 851	2 319 043
Autres cautions et garanties données	349 392	394 030
Engagements en souffrance	196 277	172 873
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	3 574 616	2 979 565
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 574 616	2 979 565
Garanties de crédits	589 705	648 974
Autres garanties reçues	2 984 911	2 330 591
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

ÉTAT B16 - DETTES SUBORDONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	55 000,00	1	3,93%	10 ANS	INFINE	55 000,00				
MAD	445 000,00	1	2,44%	10 ANS	INFINE	445 000,00				
MAD	197 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	197 500,00				
MAD	552 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	552 500,00				
TOTAL	1 250 000,00					1 250 000,00				

(En milliers de DH)

Souscripteur	COV	Nbre bons	Catégorie	Nominal	Nominal global	Maturité	Taux en %	Date de jouissance
CASA	18540	1	OB. PERPETUELLE	136 116,26	136 116,26	Indéterminée	3,975%	14/12/2020
WAFI ASSUR	18541	1	OB. PERPETUELLE	21 752,85	21 752,85	Indéterminée	3,975%	14/12/2020
TOTAL					157 869,11			

ÉTAT B20 - OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de change à terme	1 695 810	1 758 350		
Devises à recevoir	754 509	803 416		
Dirhams à livrer	3 307	3 307		
Devises à livrer	54 440	53 143		
Dirhams à recevoir	883 554	898 484		
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ÉTAT B21 - VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	2 888 916	-	-
Hypothèques	17 020 071	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	5 319 588	-	-
TOTAL	25 228 575	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	55 200	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	55 200	-	-

ÉTAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 098 608	398 214	209 506	393 506	-	3 099 834
Créances sur la clientèle	3 998 876	4 127 472	4 178 654	24 332 231	6 190 376	42 827 608
Titres de créance	708 088	254 912	265 148	3 665 137	339 881	5 233 166
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 805 572	4 780 598	4 653 308	28 390 874	6 530 257	51 160 609
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	703 582	806 397	373 394	201 009	-	2 084 383
Dettes envers la clientèle	390 876	492 534	783 126	86 152	-	1 752 688
Titres de créance émis	-	-	300 000	300 000	-	600 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 407 869	1 407 869
TOTAL	1 094 458	1 298 931	1 456 520	587 161	1 407 869	5 844 939

ÉTAT B24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF :	4 271 508	2 825 500
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sce des chèques postaux	30 655	84 211
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 766 354	807 402
Créances sur la clientèle	2 465 082	1 926 202
Titres de transaction, de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	1 408	-
Titres de participation et emplois assimilés	8 009	7 685
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF :	4 271 508	2 825 500
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 284 454	1 146 139
Dépôts de la clientèle	1 183 610	992 933
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	803 445	686 428
Provisions pour risques et charges	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés :	2 089 121	1 128 887
Engagements reçus :	2 087 209	1 212 364

ÉTAT B25 - MARGE D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
INTÉRÊTS PERÇUS	2 128 161	2 178 867
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	122 425	133 923
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 929 055	1 939 488
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	76 681	105 456
INTÉRÊTS SERVIS	278 621	410 559
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	20 768	17 239
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	176 967	273 198
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	80 886	120 123
MARGE D'INTÉRÊTS	1 849 540	1 753 677

ÉTAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
Titres de placement	-	-
Titres de participation	1 468	4 763
Participations dans les entreprises liées	66 372	58 342
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	-	-
TOTAL	67 841	63 105

ÉTAT B27 - COMMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2021	31/12/2020
COMMISSIONS PERÇUES :	344 550	329 235
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	65 104	68 986
sur opérations de change	4 678	4 076
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	12 698	10 185
sur moyens de paiement	168 440	154 912
sur activités de conseil et d'assistance	449	490
sur ventes de produits d'assurances	10 285	9 869
sur autres prestations de service	82 897	80 716
COMMISSIONS VERSEES :	40 049	33 773
sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
sur opérations avec la clientèle	-	-
sur opérations de change	4 363	2 509
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	2 397	2 120
sur moyens de paiement	33 289	29 144
sur activités de conseil et d'assistance	-	-
sur ventes de produits d'assurances	-	-
sur autres prestations de service	-	-
MARGE SUR COMMISSIONS	304 501	295 462

ÉTAT B28 - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2021	31/12/2020
+ Gains sur titres de transaction	40 753	48 197
- Pertes sur titres de transaction	7 150	7 828
= Résultat des opérations sur titres de transaction	33 603	40 369
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	-	13 954
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	12	172
- Moins-values de cession sur titres de placement	352	-
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	61	53
= Résultat des opérations sur titres de placement	-401	14 074
+ Gains sur opérations de change	171 516	158 792
- Pertes sur opérations de change	4 150	3 886
= Résultat des opérations de change	167 367	154 906
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RÉSULTAT GLOBAL	200 569	209 348

ÉTAT B29 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
Charges de personnel	742 683	731 766
Impôts et taxes	21 908	23 088
Charges externes	373 868	333 947
Autres charges générales d'exploitation	2 517	2 791
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	156 157	133 503
TOTAL	1 297 133	1 225 095

ÉTAT B30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	71 739	89 441
Autres produits bancaires	216 608	225 453
Autres charges bancaires	144 869	136 012
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	33 096	24 897
Produits d'exploitation non bancaires	33 102	24 897
Charges d'exploitation non bancaires	6	1
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	1 287 601	1 043 996
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	590 587	607 375
Pertes sur créances irrécouvrables	611 806	122 673
Autres dotations aux provisions	85 208	313 947
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 267 455	407 475
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	869 318	339 741
Récupérations sur créances amorties	12 359	12 702
Autres reprises de provisions	385 777	55 032
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-75 041	-113 482
Produits non courants	20 226	3 403
Charges non courantes	95 266	116 885

ÉTAT B33 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANTS
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 044 808
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	329 578
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	253 864
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 120 522
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	414 593
. Résultat courant après impôts (=)	705 929

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

ÉTAT B32 - PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

INTITULÉS	MONTANTS	MONTANTS
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	687 411	-
. Bénéfice net	687 411	-
. Perte nette	-	-
II - RÉINTÉGRATIONS FISCALES	329 578	-
1- Courantes	329 578	-
- Impôt sur les sociétés	282 356	-
- Pénalités	166	-
- Impôt de solidarité	18 616	-
- Amendes fiscales	-	-
- Dons et subventions	840	-
- Cadeaux et articles	57	-
- Amortissement Véhicules	795	-
- Dotation provision pour engagements sociaux	488	-
- Dotation provision pour risques généraux	26 200	-
- Intérêts Compte courant associé	59	-
2- Non courantes	-	-
- charges non courantes	-	-
III - DÉDUCTIONS FISCALES	-	253 864
1- Courantes	-	253 864
- Revenu du Portefeuille / Titres	-	67 747
- Reprise provision pour risques généraux	-	186 118
2. Non courantes	-	-
TOTAL	1 016 989	253 864
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL	-	763 124
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	-	763 124
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	-	-
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-
VI - RÉSULTAT NET FISCAL	-	763 124
. Bénéfice net fiscal (A - C)	-	763 124
OU	-	-
. Déficit net fiscal (B)	-	-
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS	-	-
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER	-	-
. Exercice n-4	-	-
. Exercice n-3	-	-
. Exercice n-2	-	-
. Exercice n-1	-	-

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ÉTAT B34 - DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A. TVA collectée	28 995	241 513	241 510	28 998
B. TVA à récupérer	17 113	134 273	134 238	17 147
. Sur charges	17 882	75 820	75 794	17 908
. Sur immobilisations	-770	58 453	58 445	-762
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	11 883	107 240	107 272	11 850

ÉTAT C4 - DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1) : 31 décembre 2021

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 31 janvier 2022

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	. Défavorables
	NÉANT

ÉTATS DE SYNTHÈSE ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	28 509	23 863
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	42
Créances sur la clientèle	1 201 515	603 746
Créances sur Mourabaha	1 199 818	601 167
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	1 697	2 579
Titres de transaction et de placement	-	-
dont certificat de Sukuk	-	-
Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	60 318	123 205
Immobilisations données en Ijara	-	-
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
dont certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar placés	-	-
Autres actifs	1 800	-
TOTAL DE L'ACTIF	1 292 142	750 857

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	555 709	236 018
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	555 709	236 018
Dépôts de la clientèle	100 117	61 436
Comptes à vue créditeurs	86 633	45 499
Autres comptes créditeurs	13 484	15 937
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	12 012	29 654
Dettes sur Mourabaha	12 012	29 654
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres passifs	405 458	220 119
Provisions pour risques et charges	2 890	1 890
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	-	-
Dotation en capital	240 000	230 000
Report	-28 260	-16 345
Résultat de l'exercice	4 215	-11 915
TOTAL DU PASSIF	1 292 142	750 857

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ARREDA AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	29 681	14 336
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	29 244	14 122
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	437	215
Autres produits bancaires	-	-
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1	-
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1	-
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	29 680	14 336
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	23 891	24 128
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2 184	2 123
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	610	-
RESULTAT COURANT	4 215	-11 915
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	4 215	-11 915
Impôts théoriques	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 215	-11 915

DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021

(En milliers de DH)

DETTES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	-	12 012	12 012	29 654
- Mourabaha (1)	-	-	-	12 012	12 012	29 654
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL				12 012	12 012	29 654

(1) principalement les avances sur Mourabaha

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

(En milliers de DH)

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut à la fin de l'exercice	Provisions					Montant net à la fin de l'exercice	
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire (1)		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stock	Cumul à la fin de l'exercice		
Biens acquis - Mourabaha												
Biens mobiliers												
Biens immobiliers												
Biens acquis - Mourabaha pour donneur d'ordre	110 685	541 983	592 350	-	60 319							60 319
Biens mobiliers	395	14 186	12 661	-	1 920	NA	NA	NA	NA	NA	NA	1 920
Biens immobiliers	110 290	527 798	579 689	-	58 399	NA	NA	NA	NA	NA	NA	58 399
Biens acquis - Salam												
Biens acquis - Autres financements participatifs												

(1) Biens cédés en dehors des contrats de finance participative dont les produits de cession sont constatés en hors exploitation bancaire dans le compte 7613

TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

(En milliers de DH)

Biens	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Encours des créances Mourabaha à la fin de l'exercice
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec les établissements de crédit et assimilés							
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec la clientèle	157 083	193 022	29 244	1 515	431	318 914	4 171
Mourabaha							
Mourabaha pour donneur d'ordre	157 083	193 022	29 244	1 515	431	318 914	4 171
TOTAL	157 083	193 022	29 244	1 515	431	318 914	4 171

(1) Par remboursement anticipé ou autres

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

pwc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC – Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Aux Actionnaires de
CREDIT DU MAROC
48-58 Bd. Mohammed V
Casablanca

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 6 882 760 dont un bénéfice net de KMAD 687 411. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 16 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

CREDIT DU MAROC
Page 2

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Crédit du Maroc comptabilise des provisions pour dépréciation et pour risques en couverture du risque de crédit sur les engagements sur la clientèle.

Ces provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect des dispositions du Plan comptable des établissements de crédit (PCEC) et de la circulaire de Bank al Maghrib 19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères a minima.

L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :

- l'identification des engagements en souffrance et des engagements sensibles,
- l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Au 31 décembre 2021, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 2 850 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 42 828.

Les provisions pour risques constituées au titre des engagements hors bilan accordés à la clientèle s'élèvent à MMAD 121 pour un encours en souffrance de MMAD 196.

Compte tenu du jugement et des estimations entrant dans l'évaluation des provisions en couverture du risque de crédit et de l'importance des engagements sur la clientèle, nous avons considéré que l'évaluation des provisions y afférentes constitue un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la banque pour classer les engagements sur la clientèle et évaluer le montant des provisions pour dépréciation comptabilisées afin de vérifier que les estimations retenues s'appuient sur une méthodologie documentée et conforme aux dispositions du PCEC et de la circulaire 19/G/2002.

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par Crédit du Maroc et testé les contrôles manuels et informatisés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la revue des portefeuilles, à l'identification des encours sensibles ou en défaut et au calcul des provisions.

Nous avons également pris connaissance des principales conclusions des comités spécialisés chargés du suivi des créances sensibles ou en défaut.

CREDIT DU MAROC
Page 3

Concernant le calcul des provisions, nous avons notamment :

- apprécié la correcte classification des engagements sur la clientèle dans les catégories appropriées,
- testé les provisions, sur la base d'un échantillon, pour les engagements en souffrance et sensibles,
- rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;

CREDIT DU MAROC
Page 4

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 24 février 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
20380 CASABLANCA
Tél : +212 522 423 423 (L 5)
Tél : +212 522 423 400
Abdou Souleye Diop
Associé

PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 19^{ème} étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T : +212 (0) 5 22 39 48 30/F : +212 5 22 23 88 70
RC : 168167 - TP : 37999135
IF : 1106706 - CNSS : 7567045
Leïla Sijelmassi
Associée